Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9270894
Centre d'intérêt : 100

Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire : 1992 -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1992.
80 p. : ill. ; 18 x 22 cm.

Version anglaise publ. sous le titre : Education indicators for the elementary and secondary levels : 1992. Code : 28-2604A, 9192-3133. Errata inséré. Code : 28-2604, 9192-0857.

ISBN 2-550-15946-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction des études économiques et démographiques

Descripteur(s) : Indicateur de rendement • Dépenses • Financement • Coût par étudiant • Persévérance scolaire • Cheminement scolaire • Evaluation de l'apprentissage • Diplômé • Statistiques • Education des adultes • Population scolaire • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Avec cette publication, le MEQ informe la société québécoise des principaux paramètres d'évolution du système scolaire. Le corps du document se compose d'un ensemble d'indicateurs regroupés en 29 fiches. Cinq nouvelles fiches présentent les résultats d'une enquête internationale qui évalue les apprentissages des élèves de 9 et 13 ans dans certaines matières. L'ensemble des fiches est précédé de commentaires généraux mettant en évidence les points saillants de l'analyse des indicateurs. Les commentaires sont suivis d'une présentation succincte du système éducatif québécois et d'un schéma synthétique des cheminements scolaires. Les tableaux, en annexe, portent sur l'évolution observée ou projetée des effectifs scolaires. Les fiches sont regroupées en quatre sections. La première porte sur l'effort financier et la seconde sur les cheminements scolaires. La troisième est consacrée aux résultats des épreuves ministérielles et à ceux de l'enquête internationale. La quatrième section regroupe, autour du thème des titulaires d'un diplôme d'études secondaires, des indicateurs concernant la performance du système sous l'angle de la préparation des jeunes à la poursuite des études ou à l'insertion dans le marché du travail.

Type de document :

INDICATEURS

sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire

1992

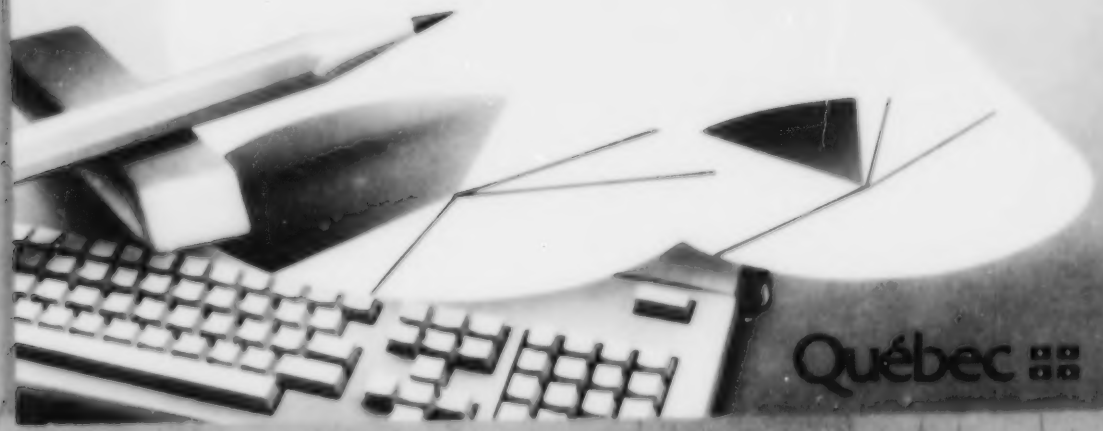

Québec

INDICATEURS

sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire

1992

Ministère de l'Éducation
Direction des études économiques et démographiques

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992

ISBN 2-550-15946-2

Dépôt légal : deuxième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

	Page
Présentation	
Commentaires généraux	7
L'enseignement primaire et secondaire au Québec	9
Schéma général de la persévérance scolaire	16
1. L'effort financier consenti à l'enseignement primaire et secondaire	17
1.1 Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB Secteurs des jeunes et des adultes	18
1.2 Dépense par élève dans les commissions scolaires par rapport au PIB par habitant Secteur des jeunes	18
1.3 Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires Secteur des jeunes	20
1.4 Dépense par élève des commissions scolaires Secteur des jeunes	22
1.5 Rapport élèves enseignant dans les commissions scolaires Secteur des jeunes	24
1.6 Rapport élèves-éducateur dans les commissions scolaires Secteur des jeunes	26
1.7 Salaire moyen du personnel enseignant des commissions scolaires Secteur des jeunes	28
1.8 Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires Secteur des adultes	30
1.9 Dépenses de fonctionnement des établissements privés subventionnés Secteur des jeunes	32
2. Le cheminement scolaire	34
2.1 L'accessibilité à la 4e et à la 5e secondaire Secteur des jeunes	36
	36

2.2 Le retard scolaire
Secteur des jeunes 38

2.3 Les sorties sans diplôme
Secteur des jeunes 40

3. L'évaluation des apprentissages 42

3.1 Les résultats aux épreuves du secondaire selon certaines variables
Secteur des jeunes 42

3.2 Les disparités régionales aux épreuves du secondaire
Secteur des jeunes 44

3.3 Les résultats selon la matière aux épreuves du secondaire
Secteur des jeunes 46

3.4 L'épreuve de français de 5e secondaire
Secteur des jeunes 48

3.5 L'apprentissage des sciences chez les élèves de 9 ans 50

3.6 L'apprentissage de la mathématique chez les élèves de 9 ans 52

3.7 L'apprentissage des sciences chez les élèves de 13 ans 54

3.8 L'apprentissage de la mathématique chez les élèves de 13 ans 56

3.9 L'apprentissage de la géographie chez les élèves de 13 ans 58

4. Les diplômes et les diplômées du secondaire 60

4.1 Le nombre de diplômés et de diplômées du secondaire
Secteur des jeunes 60

4.2 Le nombre de diplômés et de diplômées du secondaire
Secteur des adultes 62

4.3 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires
Secteur des jeunes 64

4.4 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires
Secteur des adultes 66

4.5 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires
Secteurs des jeunes et des adultes 68

4.6 La persévérance scolaire: disparités régionales
Secteur des jeunes

4.7 La poursuite des études au collégial au secteur régulier 70

4.8 L'intégration au marché du travail
Secteur des jeunes 72

Annexe 74

Tableau 1: Effectifs scolaires à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et la langue d'enseignement 76

Tableau 2: Prévisions du nombre d'élèves dans les commissions scolaires, secteur des jeunes, selon l'ordre d'enseignement 77

Tableau 3: Effectifs scolaires à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes dans les établissements privés selon l'ordre d'enseignement et la langue d'enseignement 78

Tableau 4: Effectifs scolaires à temps plein et à temps partiel du secteur des adultes dans les réseaux public et privé selon la langue d'enseignement 78

Tableau 5: Effectifs en formation professionnelle des secteurs des jeunes et des adultes dans les réseaux public et privé selon la source de financement et la filière de formation 79

Tableau 6: Titulaires d'un diplôme du secondaire des secteurs des jeunes et des adultes dans les réseaux public et privé, selon le type de formation 80

Présentation

Avec cette publication des **Indicateurs**, qui en est à sa septième édition, le ministère de l'Éducation informe la société québécoise des principaux paramètres d'évolution du système scolaire.

Le corps du document se compose d'un ensemble d'indicateurs regroupés en 29 fiches. La présente édition comprend cinq nouvelles fiches consacrées à la présentation des résultats d'une enquête internationale. L'enquête, organisée en 1990-1991 par l'**International Assessment of Educational Progress** (IAEP), évalue les apprentissages des élèves de 9 et 13 ans dans certaines matières: les sciences et la mathématique pour les deux groupes, ainsi que la géographie pour les élèves de 13 ans.

Chaque année, des changements mineurs sont apportés à certains indicateurs, par exemple lorsque des données plus précises sont disponibles. De plus, pour clarifier la terminologie de l'abandon scolaire, phénomène dont la décroissance constitue la priorité ministérielle des prochaines années, l'indicateur d'abandon au secteur des jeunes est maintenant dénommé «sorties sans diplôme», ce qui correspond très précisément à sa définition.

Comme dans les éditions antérieures, l'ensemble des fiches est précédé de commentaires généraux visant à mettre en évidence les points saillants de l'analyse des indicateurs. Les commentaires sont suivis d'une présentation succincte du système éducatif québécois et d'un schéma synthétique des cheminements scolaires. Les tableaux, en annexe, portent sur l'évolution observée ou projetée des effectifs scolaires.

Les fiches sont regroupées en quatre sections. La première porte sur l'effort financier et la seconde, sur les cheminements scolaires. La troisième est consacrée aux résultats des épreuves ministérielles et à ceux de l'enquête internationale. La quatrième section regroupe, autour du thème des titulaires d'un diplôme d'études secondaires, des indicateurs concernant la performance du système sous l'angle de la préparation des jeunes à la poursuite des études ou à l'insertion dans le marché du travail.

Le but de la présente publication est de permettre de porter des jugements, favorables ou non, sur les résultats du système scolaire. C'est pourquoi, on s'efforce d'être aussi neutre et objectif que possible. Pour sa part, le Ministère

fait son évaluation à la lumière de deux objectifs fondamentaux qui sont d'amener, d'ici cinq ans, 80 p. 100 des jeunes ou des jeunes adultes à obtenir un diplôme d'études secondaires, et de s'assurer de la qualité des services éducatifs offerts afin de préparer convenablement les jeunes, soit à des études plus poussées, soit à une intégration efficace au marché du travail. Par sa responsabilité à l'égard de la société, le Ministère doit également veiller à ce que ces objectifs soient atteints à des coûts raisonnables, comparables à ceux des systèmes éducatifs voisins.

ERRATUM

Lire à la page 11, première ligne, concernant l'indicateur C:

«... est encore supérieur de *8 p. 100* à celui de l'Ontario» (au lieu de *10 points*).

Commentaires généraux

L'examen des indicateurs réunis dans le présent recueil fait ressortir quelques tendances de fond caractéristiques de l'évolution du système d'enseignement québécois au cours des dernières années.

La proportion de jeunes Québécois et Québécoises de moins de 20 ans qui accèdent à un diplôme d'études secondaires, aux secteurs des jeunes ou des adultes, est passée de 63 p. 100 en 1980-1981 à 73 p. 100, en 1985-1986. L'année suivante, le taux de diplomation chutait à la suite du rehaussement des exigences scolaires. Il atteint 66,3 p. 100, en 1989-1990.

Ce taux de réussite paraît insuffisant au regard de la mission majeure du système scolaire québécois qui est d'amener le plus grand nombre de jeunes à obtenir un diplôme du secondaire. C'est pourquoi le Ministère a fait de la réussite scolaire du plus grand nombre, son orientation principale, au cours des prochaines années. L'objectif est d'augmenter le taux de réussite d'environ 3 p. 100 par an, de telle sorte qu'en 1996, 80 p. 100 des Québécois et Québécoises, obtiennent un diplôme du secondaire avant l'âge de vingt ans.

Déjà, selon plusieurs indicateurs, les progrès de la persévérance scolaire reprennent. Par ailleurs, la bonne performance des jeunes Québécois et Québécoises de 9 et de 13 ans dans les épreuves d'une enquête internationale constitue une indication de la qualité des apprentissages.

Enfin, la dépense par élève des commissions scolaires qui avait atteint, au cours des années 70, un niveau très supérieur à celui des systèmes scolaires voisins, est aujourd'hui nettement inférieure. En 1990-1991, elle est inférieure de 13 p. 100 à la dépense par élève de l'Ontario et de 11 p. 100 à celle des États-Unis. En 1981-1982, la dépense par élève du Québec dépassait de 27 p. 100 celle de l'Ontario et de 32 p. 100 celle des États-Unis.

Ressources: le Québec rejoint la moyenne nord-américaine

Depuis le milieu des années 70, le Québec se distinguait de la majorité des autres systèmes scolaires nord-américains par l'évolution des dépenses consacrées à l'enseignement. Jusqu'en 1981-1982, le Québec consacrait plus de ressources à l'éducation que ses voisins et l'écart allait en augmentant. Depuis 1981-1982, toutefois, on a assisté à une réduction progressive des disparités.

L'évolution à contre-courant de la quantité de ressources consacrées à l'enseignement résulte essentiellement de l'intensité des effets de la démographie et de différences de calendrier dans l'adoption de mesures en faveur du personnel scolaire. Au cours des années 70, la diminution des effectifs scolaires était plus importante au Québec. En même temps, les conditions de travail du personnel s'amélioraient rapidement sous l'impulsion de négociations collectives centralisées. En 1976, les enseignants à temps plein obtenaient la

sécurité d'emploi, avantage unique au Canada et probablement en Amérique du Nord. Cette situation rendait plus difficile l'adaptation à la diminution des effectifs, d'où l'augmentation relative des dépenses par rapport aux systèmes d'éducation voisins.

Par contre, après 1981-1982, le Québec accentuait ses efforts de rationalisation des dépenses, alors que les systèmes scolaires voisins voyaient croître les coûts liés à l'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant. C'est pourquoi, en 1990-1991, le Québec se situe dans la moyenne des États nord-américains pour l'ensemble des indicateurs d'effort financier.

Le tableau d'indicateurs qui suit indique bien l'évolution de l'effort financier du Québec en matière d'éducation par rapport à l'effort de l'Ontario et à celui des États-Unis. La dépense par élève (indicateur A) de l'Ontario et celle des États-Unis sont supérieures de 15 et de 12 p. 100 à celle du Québec. Selon cet indicateur, le Québec se situerait au 36e rang parmi les États américains. Pour la première fois en 1990-1991, l'Ontario dépasse le Québec pour la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à l'enseignement primaire et secondaire (indicateur B). L'indicateur d'effort financier relatif (indicateur C) est comparable à celui

Évolution de quelques indicateurs de ressources consacrées à l'enseignement pour le Québec, l'Ontario et les États-Unis de 1976-1977 à 1990-1991

	Québec			Ontario			États-Unis		
	1976-77	1981-82	1990-91*	1976-77	1981-82	1990-91*	1976-77	1981-82	1990-91*
A) Dépense par élève, en $	1 769	3 563	5 088	1 613	2 813	5 857	1 579	2 707	5 705
B) Dépense/PIB, en p. 100	6,3	6,1	4,5	4,5	4,3	4,6	—	—	—
C) Dépense par élève/produit intérieur brut par habitant	23,1	28,1	21,9	17,1	18,4	20,3	18,1	18,6	21,5
D) Rapport élèves-enseignant	17,1	16,2	16,4	21,8	20,7	17,7	19,8	18,5	16,6
E) Rapport élèves-éducateur non enseignant	179,9	162,5	165,8	152,9	143,3	126,2	—	—	—
F) Salaire moyen des enseignants, en $	19 746	28 963	41 863	17 229	28 672	48 296	14 875	21 394	40 775

* estimations

Indicateur considérant seulement les commissions scolaires

des États-Unis et il est encore supérieur de 10 points à celui de l'Ontario. Cet écart s'explique par la richesse collective plus faible du Québec. Par contre, si le salaire du personnel enseignant (indicateur F) et sa tâche (indicateur D) sont presque comparables au Québec et aux États-Unis, l'Ontario offre à ses enseignantes et à ses enseignants un salaire nettement plus élevé, compensé, toutefois, par une tâche un peu plus lourde. L'Ontario recourt également, plus que le Québec, aux services d'éducateurs non enseignants (indicateur E), ce qui contribue à alléger la tâche des enseignants.

Ces indicateurs montrent bien que les objectifs d'une décennie d'efforts, en vue d'ajuster les ressources à la baisse des effectifs et à la capacité de payer du Québec, sont globalement atteints.

Pour mettre en perspective ce contexte de contrôle des dépenses, les faits suivants peuvent être soulignés :

- au secteur des jeunes, la dépense par élève, en dollars constants, a augmenté de 1 p. 100 entre 1981-1982 et 1990-1991 ;
- au secteur des adultes, les dépenses en dollars constants des commissions scolaires ont augmenté de 104 p. 100 entre 1981-1982 et 1990-1991 ;
- de plus, depuis 1987-1988, des ressources nouvelles sont affectées à la réforme de l'enseignement professionnel ;
- enfin, le contrôle des dépenses a été réalisé alors que l'on s'efforçait d'augmenter la qualité des services éducatifs et de poursuivre les objectifs d'amélioration de l'accès au diplôme.

Persévérance scolaire : des signes de reprise au secteur des jeunes

La proportion de jeunes qui quittent le secondaire sans diplôme avait diminué progressivement, passant de 48 p. 100 en 1975-1976 à 27 p. 100 en 1985-1986. Au cours des années suivantes, cette proportion est remontée ; en 1990-1991, la proportion des sorties sans diplôme est encore de 35 p. 100. Parmi ces jeunes sans diplôme, on remarque que 28 p. 100 ont accédé à la 5e secondaire, 49 p. 100 à la 4e ou à la 3e et 23 p. 100 n'ont pas dépassé la 2e secondaire.

Le recul de la persévérance s'explique, pour l'essentiel, par le relèvement des exigences scolaires au cours des années 80. En particulier, le relèvement de 50 à 60 p. 100, de la note de passage au secondaire a affecté les élèves entrés au secondaire à compter de septembre 1982. Un certain nombre d'autres dispositions visant à resserrer les exigences scolaires, telles que la hausse de la scolarité requise pour accéder à la formation professionnelle ou la majoration des crédits nécessaires pour l'obtention d'un diplôme, ont également contribué à l'augmentation des abandons.

Le recul de la persévérance au secteur des jeunes se reflète également dans l'accès au diplôme. Après

une période de croissance continue au cours de laquelle la proportion des élèves qui obtiennent un diplôme d'études du secondaire s'est élevée de 52 p. 100 en 1975-1976 jusqu'à un sommet de 73 p. 100 en 1985-1986, on a observé une diminution. En 1989-1990, cette proportion se situe autour de 65 p. 100. Cependant, la proportion des jeunes qui ont obtenu un diplôme en formation générale est de 61,1 p. 100 en 1989-1990, à comparer au sommet de 63,5 p. 100 atteint en 1985-1986. On constate donc que la baisse se situe essentiellement à la formation professionnelle. Les jeunes sont moins nombreux à emprunter cette voie pour obtenir leur diplôme.

Selon les résultats publiés par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC)[1] pour l'année 1989-1990, le Québec et la Colombie-Britannique, avec un taux de 64 p. 100, se situent au 8e rang pour le pourcentage de jeunes diplômés du secondaire. La moyenne canadienne est de 72 p. 100, ce qui correspond à la performance de l'Ontario. Le Nouveau-Brunswick est au premier rang avec un taux de 83 p. 100 et l'Alberta, au dernier, avec 60 p. 100.

La probabilité d'accéder au collégial avait augmenté de plus de 20 points, en dix ans, pour atteindre 61,1 p. 100 en 1986-1987. Elle avait diminué de 3 points, en 1987-1988, mais elle s'est redressée à 61,4 p. 100 en 1990-1991, ce qui constitue une indication supplémentaire de la reprise du mouvement de croissance de la persévérance scolaire.

Depuis 1980-1981, parmi les régions du Québec, on observe un resserrement des disparités dans la probabilité d'obtenir un diplôme. Cependant, la zone où les résultats sont inférieurs à la moyenne demeure remarquablement stable. Elle comprend les régions suivantes: Lanaudière, les Laurentides, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec, la Côte-Nord et la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. Le Saguenay — Lac-Saint-Jean a rejoint cette zone en 1989-1990, alors qu'il se situait parmi les régions les plus performantes au début des années 80.

Retard important de la persévérance des garçons

Une part importante des progrès observés depuis 1975-1976, en ce qui a trait aux cheminements scolaires, est attribuable aux filles, dont l'avantage sur les garçons s'accentue au fil des ans à l'enseignement général. En 1989-1990, la probabilité d'obtenir le diplôme d'études secondaires en formation générale a rejoint chez les filles le maximum de 1985-1986. L'écart entre les deux sexes, à l'enseignement général, était de 7 points en 1975-1976 et de 14 points en 1989-1990. Quant à l'accès au collégial, domaine où les hommes détenaient l'avantage au début des années 70, l'écart est maintenant en faveur des femmes et dépasse 17 points en 1990-1991. De plus, la même

[1] Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Portrait statistique de l'enseignement primaire et secondaire au Canada, Statistique Canada (1991, à paraître en 1992).

année, la probabilité que des femmes accèdent au collégial dépasse de 3 points le maximum de 1986 alors que les hommes sont encore en recul de 3 points.

Ces disparités dans la progression scolaire se manifestent très tôt: le pourcentage de garçons qui accusent un retard scolaire à la fin du primaire est supérieur de 10 points à celui des filles, depuis 1980-1981. Depuis la même année, l'écart avec les filles s'accentue au cours du secondaire. Tout se passe comme si les garçons ressentaient plus fortement l'effet du relèvement des exigences scolaires.

Augmentation de la proportion de diplômés au secteur des adultes

L'effectif scolaire du secteur des adultes a augmenté d'environ 50 p. 100 entre 1985-1986 et 1990-1991. En 1989-1990, ce secteur contribue à relever de 10 points la probabilité que des Québécoises et des Québécois obtiennent un diplôme d'études secondaires alors que cette contribution n'était que de 7 points en 1985-1986.

Si l'on prend en considération les titulaires de diplôme du secteur des adultes et du secteur des jeunes, on peut affirmer qu'en 1989-1990, le système d'enseignement du Québec conduit 75 p. 100 de l'ensemble des élèves à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. En 1975-1976, cette proportion n'était que de 56 p. 100 environ.

Évaluation des apprentissages: résultats des épreuves uniques

En juin 1991, la moyenne obtenue à l'ensemble des épreuves uniques se situe à 70 p. 100 et le taux de réussite à 80 p. 100. En mathématique et en sciences naturelles, la moyenne et le pourcentage de réussite sont plus faibles que dans les autres matières. Comme chaque année, les résultats des élèves du réseau privé sont plus élevés que ceux des élèves du réseau public. Les élèves dont la langue d'enseignement est l'anglais ont des résultats un peu inférieurs à la moyenne.

Comme par le passé, les garçons ont obtenu des résultats légèrement supérieurs à ceux des filles. Cependant, ces dernières, devancent nettement les garçons à l'épreuve de langue maternelle de cinquième secondaire et en anglais langue seconde, alors que les garçons ont de meilleurs résultats en mathématique, en économie, en histoire et surtout, en géographie.

Bonne performance des jeunes de 9 et 13 ans à des épreuves internationales

En 1990-1991, le Québec participait pour la deuxième fois à l'enquête internationale sur les apprentissages, organisée par l'International Assessment of Educational Progress (IAEP), auprès des élèves de plusieurs pays.

Chez les élèves de 9 ans, 13 pays et 4 provinces canadiennes participaient à l'enquête. Le Québec s'est classé au 7e rang à l'épreuve de sciences, derrière la Corée, la Colombie-Britannique et les États-Unis mais devant l'Ontario et l'URSS. En mathématique, le Québec s'est également classé au 7e rang derrière la Corée et l'URSS, mais devant les autres provinces canadiennes et les États-Unis, ces derniers, ainsi que l'Ontario, étant très largement devancés.

Chez les élèves de 13 ans, 18 pays et 9 provinces participaient à l'enquête en sciences. Le Québec s'est classé au 8e rang parmi ces 27 participants, dominant nettement l'Angleterre, la France et les États-Unis; et au 3e rang parmi les 9 provinces canadiennes, derrière l'Alberta et la Colombie-Britannique. En mathématique, le Québec se classe 6e parmi 9 provinces canadiennes et 19 pays participants. Il est au premier rang des provinces canadiennes et devance largement la France, l'Angleterre et les États-Unis. En géographie, les jeunes Québécois se classent au 6e rang et au 3e rang parmi les provinces canadiennes, derrière la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Cette enquête confirme les bons résultats obtenus deux ans auparavant par les jeunes de 13 ans en sciences et en mathématique. Une analyse plus approfondie montrerait que les jeunes Québécois réussissent mieux en mathématique et en méthodologie des sciences que dans les connaissances proprement scientifiques. Par ailleurs, si l'on considère les performances des jeunes Québécois de 13 ans, on remarque que les performances relatives des garçons et des filles, ou celles des francophones et des anglophones, sont comparables à celles que l'on observe dans les épreuves du Ministère.

L'intégration des jeunes au marché du travail

L'accès des jeunes au marché du travail devient plus difficile à cause de la situation générale de l'économie, en 1990-1991. En général, l'insertion dans le monde du travail est plus facile pour les jeunes qui détiennent un diplôme du secondaire. Parmi ces derniers, les détenteurs des nouveaux diplômes d'enseignement professionnel bénéficient d'un avantage supplémentaire.

Seules les conclusions principales qui se dégagent de l'examen des indicateurs ont été relevées ici. La lectrice ou le lecteur intéressés pourront trouver dans ces fiches une source de renseignements permettant une analyse plus approfondie.

L'enseignement primaire et secondaire au Québec

L'enseignement primaire dure normalement six ans et l'enseignement secondaire, cinq ans. L'âge d'admission à la première classe de l'enseignement primaire est fixé à six ans révolus avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours. La classe maternelle, pour les enfants de cinq ans, n'est pas obligatoire, mais elle attire la presque totalité des intéressés, qui la fréquentent à mi-temps. La dernière année pour laquelle la fréquentation de l'école est obligatoire est celle au cours de laquelle un ou une élève atteignent le seizième anniversaire.

L'enseignement se donne en français ou en anglais. Sont principalement admis à l'enseignement en anglais les enfants dont le père ou la mère a reçu, au Canada, l'enseignement primaire en anglais.

Les diplômes et certificats d'études secondaires sont décernés par le ministre de l'Éducation aux élèves qui répondent aux exigences de sanction des études qu'il détermine. Le diplôme d'études secondaires donne accès à l'enseignement collégial. Le certificat d'études professionnelles et le diplôme d'études professionnelles débouchent normalement sur le marché du travail. Le diplôme d'études professionnelles permet également d'accéder à l'enseignement collégial. Cet enseignement, qui dure deux ans pour les élèves inscrits à l'enseignement général et trois ans pour les élèves inscrits à l'enseignement professionnel, donne accès à l'université. Le schéma de la page suivante illustre la persévérance scolaire des jeunes, de l'enseignement primaire jusqu'à leur inscription au collégial.

L'harmonisation des services éducatifs entre le secteur des jeunes et celui des adultes constitue une caractéristique du système éducatif québécois. L'enseignement aux adultes conduit à des diplômes d'études secondaires équivalent à ceux de l'enseignement aux jeunes.

L'enseignement primaire et secondaire public est donné par les commissions scolaires. Celles-ci sont dirigées par des commissaires élus par l'ensemble de la population sous leur compétence. Elles engagent elles mêmes le personnel dont elles ont besoin pour l'organisation des services éducatifs. De plus, en contrepartie d'une certaine mobilité, les commissions assurent collectivement la sécurité d'emploi au personnel enseignant à temps plein; c'est une caractéristique particulière au Québec parmi les provinces canadiennes et probablement parmi les États américains. En 1990-1991, les dépenses des commissions scolaires sont financées à 85 p. 100 par le gouvernement du Québec. La taxation locale représente 10 p. 100 des revenus, soit le double de la contribution de l'année antérieure, et les autres sources, 5 p. 100. En 1990-1991, 4 p. 100 des élèves du primaire et 15,7 p. 100 des élèves du secondaire sont inscrits dans des établissements d'enseignement privés. L'État finance environ 58 p. 100 des dépenses des établissements privés subventionnés.

Le ministère de l'Éducation fournit l'encadrement sur le plan de la pédagogie (programmes d'études, approbation du matériel didactique et épreuves officielles), sur le plan des relations de travail (négociation des conventions collectives avec les syndicats représentant le personnel des commissions scolaires) et sur le plan des finances.

Schéma général de la persévérance scolaire

La persévérance scolaire de 100 jeunes qui entreprennent leurs études au primaire, selon les comportements observés en 1990-1991

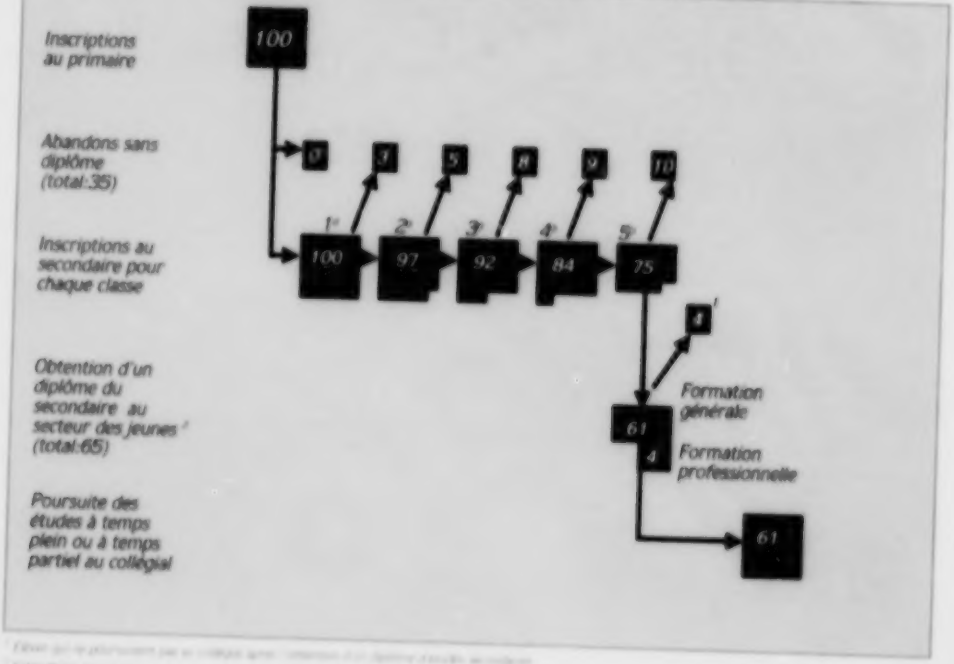

1. L'effort financier consenti à l'enseignement primaire et secondaire

1.1 Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB Secours des jeunes et des adultes

En 1990, le Québec consacrait 4,5 p. 100 de son produit intérieur brut (PIB) à l'enseignement primaire et secondaire, soit le même pourcentage que celui du reste du Canada[1].

Entre 1976 et 1981, la part du PIB québécois consacrée à l'enseignement primaire et secondaire avait légèrement diminué, passant de 6,3 à 6,1 p. 100, alors qu'elle diminuait un peu plus fortement dans le reste du Canada pour se situer à 4,3 p. 100 en 1981. L'écart entre le Québec et le reste du Canada, en ce qui concerne l'effort financier, a donc atteint un maximum de 1,8 point en 1981, ce qui représente près d'un milliard et demi de dollars[2].

De 1981 à 1990, la part du PIB affectée à l'enseignement primaire et secondaire a diminué de 6,1 à 4,5 p. 100 au Québec, alors qu'elle restait relativement stable dans le reste du Canada. L'écart de 1,8 point en 1981 a donc constamment diminué dans les années qui ont suivi et, depuis 1988, il a complètement disparu. Ce rapprochement du Québec à la moyenne canadienne s'explique, en bonne partie, par les mesures de rationalisation budgétaire qui ont été mises en œuvre par le gouvernement du Québec au cours de la période considérée.

Il faut remarquer également que, en 1990, l'Ontario consacre 4,6 p. 100 de son PIB à l'enseignement primaire et secondaire et que, pour la première fois au cours de la période considérée, son effort financier est supérieur à celui du Québec.

En 1990, le Québec consacrait 7,1 milliards de dollars à l'enseignement primaire et secondaire, public et privé, alors que son PIB était de 157 milliards de dollars. La définition du concept de dépense utilisé dans cette fiche est fournie au bas du tableau 1.1.

Si les données étaient ajustées pour tenir compte de la durée plus longue de l'enseignement primaire et secondaire dans les autres provinces, cela aurait pour effet d'augmenter l'écart entre le Québec et le reste du Canada. Cependant, il faut indiquer que le gouvernement du Québec verse des montants importants pour amortir les déficits actuariels des fonds de pension du personnel des établissements d'enseignement. Ces sommes versées à ce titre sont en fait plus importantes que l'économie que procure la durée plus courte des études au Québec.

Tableau 1.1

Dépenses[1] globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB, secteurs des jeunes et des adultes, Québec et régions du Canada

(en p. 100)

	1976	1981	1986	1988[r]	1990[r]
Québec	**6.3**	**6.1**	**5.2**	**4.4**	**4.5**
Canada sans le Québec	**4.6**	**4.3**	**4.5**	**4.4**	**4.5**
Maritimes	7.0	7.3	6.2	5.7	5.7
Ontario	4.5	4.3	4.4	4.2	4.6
Ouest	4.2	3.7	4.2	4.2	4.2
Canada	**5.0**	**4.7**	**4.7**	**4.4**	**4.5**

r : révisées

[1] Les données se rapportent à l'année civile, incluent les dépenses de fonctionnement des organismes d'éducation du primaire et du secondaire, publics et privés, les dépenses de gestion du Ministère, les contributions gouvernementales aux régimes de pension du personnel et d'autres dépenses liées à l'enseignement selon le concept de Statistique Canada.

Graphique 1.1

Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB, secteurs des jeunes et des adultes, Québec, Canada et Canada sans le Québec

(en p. 100)

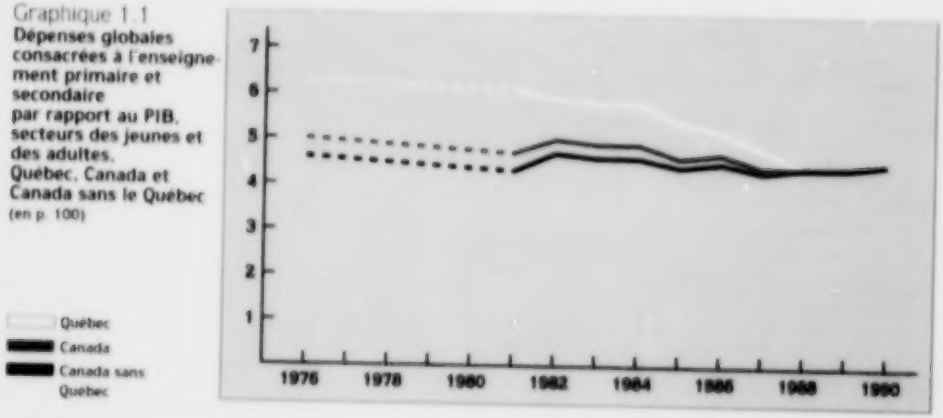

1. L'effort financier consenti à l'enseignement primaire et secondaire

1.2 Dépense par élève dans les commissions scolaires par rapport au PIB par habitant Secteur des jeunes

La dépense[1] par élève est un indicateur de l'effort financier consenti à l'éducation, et le produit intérieur brut (PIB) par habitant est un indicateur de richesse collective. La mise en relation des deux fournit un indicateur de l'effort financier relatif: la dépense par élève en proportion du PIB par habitant. Ainsi, en 1990-1991, la dépense par élève des commissions scolaires du Québec était de 5 088 $ et la valeur du PIB par habitant était de 23 248 $. Le premier montant représente 21,9 p. 100 du second. Lorsqu'on compare cet indicateur d'effort financier relatif pour le Québec avec celui des régions avoisinantes, on constate que le Québec fournit un effort financier plus grand que la majorité des autres régions du Canada, et un peu plus élevé qu'aux États-Unis.

Au Québec, entre 1976 et 1981, le rapport entre la dépense par élève et le PIB par habitant s'était fortement accru (de 23,1 à 28,1 p. 100), alors qu'il augmentait plus modestement dans le reste du Canada (de 17,0 à 18,1 p. 100) et aux États-Unis (de 18,1 à 18,6 p. 100). L'écart entre le Québec et les autres régions s'est cependant fortement rétréci depuis l'année 1981-1982.

En effet, de 1981 à 1990, le rapport entre la dépense par élève et le PIB par habitant est passé de 28,1 à 21,9 p. 100 au Québec, alors qu'il augmentait un peu dans le reste du Canada (de 18,1 à 19,9 p. 100) et plus fortement aux États-Unis (de 18,6 à 21,5 p. 100). La forte diminution du rapport observée au Québec découle des mesures de rationalisation budgétaire qui ont ralenti la progression de la dépense par élève des commissions scolaires.

En 1990-1991, l'effort financier relatif demeure plus élevé au Québec que dans la plupart des autres régions en raison surtout du niveau de la richesse collective qui, mesurée par le PIB par habitant, est relativement moins élevée. Ainsi, bien que la dépense par élève soit moins élevée au Québec qu'en Ontario en 1990-1991 (5 088 $ contre 5 857 $), le PIB par habitant est encore relativement plus faible au Québec (23 248 $ contre 28 808 $), de telle sorte que la dépense par élève représentait 21,9 p. 100 du PIB par habitant au Québec et seulement 20,3 p. 100 en Ontario.

[1] Sauf indication contraire, la dépense par élève exclut le service de la dette, l'éducation des adultes, les immobilisations financées à même les revenus courants, ainsi que les dépenses de transfert.

Tableau 1.2

Dépense par élève dans les commissions scolaires par rapport au PIB par habitant, secteur des jeunes, Québec, régions du Canada et États-Unis

(en p. 100)

	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991
Québec	**23.1**	**28.1**	**23.8**	**21.7**	**21.9**
Canada sans le Québec	**17.0**	**18.1**	**19.5**	**19.3**	**19.9**
Maritimes	22.8	25.6	23.4	22.9	23.3
Ontario	17.1	18.4	19.5	19.0	20.3
Ouest	15.9	16.8	18.7	18.7	18.4
Canada	**18.4**	**20.2**	**20.5**	**19.8**	**20.4**
États-Unis	**18.1**	**18.6**	**20.4**	**21.1**	**21.5**

Graphique 1.2

Dépense par élève dans les commissions scolaires par rapport au PIB par habitant, secteur des jeunes, Québec, Canada sans le Québec et États-Unis

(en p. 100)

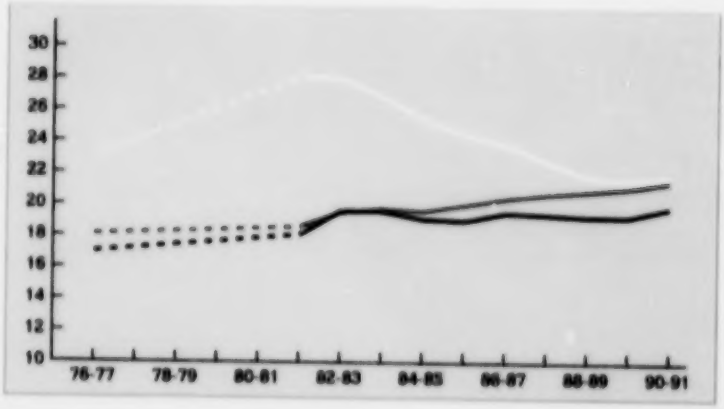

1.3 Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires Secteur des jeunes

Malgré la forte diminution de l'effectif scolaire, laquelle a marqué les années 70 et, de façon moindre, le début des années 80, les dépenses de fonctionnement des commissions scolaires se sont accrues constamment. Cependant, ces dernières années, on assiste à un net ralentissement de la croissance des dépenses. Après s'être maintenu à une moyenne annuelle de 10,6 p. 100 entre 1976 et 1981, le taux d'augmentation a été réduit à 3,5 p. 100 par année, entre 1981 et 1990. Le ralentissement de l'inflation, les restrictions salariales, l'augmentation de la tâche du personnel enseignant et, de façon générale, les politiques budgétaires plus conservatrices ont mis un frein à la hausse rapide des dépenses.

En dégonflant les dépenses pour tenir compte de l'augmentation des prix des biens et des services utilisés dans la production des services éducatifs[1], on constate que les dépenses en dollars constants sont demeurées relativement stables entre 1976 et 1981, alors que l'effectif scolaire diminuait de 18 p. 100. Cela s'est traduit par une augmentation des ressources réelles consacrées à chaque élève: la dépense par élève en dollars constants a augmenté de 21 p. 100 entre 1976 et 1981. Les facteurs suivants ont contribué à cette hausse: la diminution du nombre d'élèves par enseignant, l'augmentation des qualifications du personnel enseignant telles qu'elles sont reconnues aux fins du calcul du traitement et les clauses généreuses relatives à la sécurité d'emploi du personnel enseignant.

Entre 1981 et 1990, les dépenses en dollars constants ont diminué de 3 p. 100, alors que l'effectif scolaire diminuait de 4 p. 100. Cela s'est traduit par une augmentation de 1 p. 100 de la dépense par élève en dollars constants. Tout indique que cette stabilité des dépenses se maintiendra au cours des prochaines années.

[1] Pour déflater les dépenses, on utilise l'indice des prix des intrants des commissions scolaires. Cet indice reflète l'évolution des prix des biens et services utilisés dans la production de services éducatifs. L'évolution des dépenses en dollars constants traduit les changements du volume des ressources réelles consacrées à l'éducation par les commissions scolaires.

Tableau 1.3
Dépenses[1] de fonctionnement des commissions scolaires pour le secteur des jeunes

	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991
Dépenses en dollars courants (en millions de dollars)	2 256,0	3 731,8	4 223,5	4 866,0	5 060,8
Dépenses en dollars constants de 1976-1977 (en millions de dollars)	2 256,0	2 248,6	2 165,3	2 196,8	2 178,5
Dépense par élève en dollars constants de 1976-1977	1 769	2 146	2 187	2 210	2 177

e estimations

[1] Les dépenses de fonctionnement excluent le service de la dette, l'éducation des adultes, les considérations financières à même les revenus courants, ainsi que les dépenses de transport.

Voir la suite au bas de la page précédente

Graphique 1.3
Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires, secteur des jeunes, en dollars courants et en dollars constants de 1976-1977 (en millions de dollars)

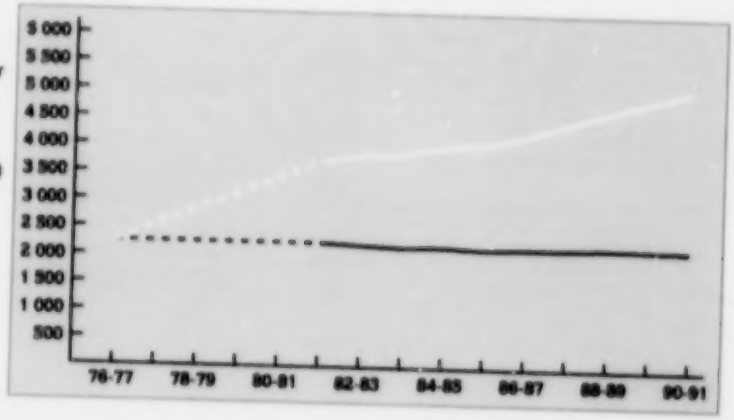

1. L'effort financier consenti à l'enseignement primaire et secondaire

1.A Dépenses par élève des commissions scolaires : secteur des jeunes

En 1990-1991, la dépense par élève des commissions scolaires du Québec était de 5 088 $, soit 13 p. 100 de moins qu'en Ontario et 11 p. 100 de moins qu'aux États-Unis[1]. Cela constitue un important changement, compte tenu qu'en 1981-1982, la dépense par élève au Québec était de 27 p. 100 supérieure à celle de l'Ontario et de 32 p. 100 plus élevée qu'aux États-Unis.

Entre 1976 et 1981, la dépense par élève au Québec a augmenté de 101 p. 100, comparativement à 74 p. 100 en Ontario et à 71 p. 100 aux États-Unis. La diminution plus rapide de l'effectif scolaire au Québec a contribué à une forte augmentation de la dépense par élève en raison des rigidités qui ont empêché une diminution des dépenses proportionnelle à la baisse de l'effectif scolaire. Les politiques salariales plus généreuses au Québec, la plus forte diminution du nombre moyen d'élèves par enseignant et le coût plus élevé des politiques de sécurité d'emploi sont également à l'origine de la progression plus rapide de la dépense par élève au Québec.

Entre 1981 et 1990, la dépense par élève au Québec s'est accrue de 43 p. 100 comparativement à 108 p. 100 en Ontario et à 111 p. 100 aux États-Unis. On a procédé au Québec au retrait d'avantages acquis par le personnel des commissions scolaires au cours des années antérieures et ce, par des politiques de restrictions salariales et par une augmentation de la tâche du personnel enseignant. Pendant ce temps, en Ontario et aux États-Unis, les conditions de travail du personnel étaient sensiblement améliorées, de sorte que la dépense par élève de leurs commissions scolaires est plus élevée qu'au Québec depuis 1986-1987.

En 1990-1991, la dépense par élève dans 35 États américains[1] était supérieure à celle du Québec et lui était inférieure dans 16 États. Par rapport à celle de l'Ontario, la dépense par élève était plus élevée dans 19 États[1], alors qu'elle était moins élevée dans 32 autres.

Pour exprimer les données pour calculer sur une base comparable, un indice de parité de pouvoir d'achat a été utilisé. Cet indice indique le taux auquel le montant américain doit être converti en dollars canadiens pour que le pouvoir d'acheter un ensemble de biens et services soit équivalent dans les deux pays.

1 Y compris le District of Columbia.

Tableau 1.4
Dépense[1] par élève des commissions scolaires, secteur des jeunes, Québec, Ontario et États-Unis (en dollars courants[2])

	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991[r]
Québec	1 769	3 563	4 264	4 925	5 088
Ontario	1 613	2 813	4 307	5 439	5 857
États-Unis	1 570	2 707	4 373	5 464	5 705

r : estimation(s)

1. Les dépenses de fonctionnement courant à service de la dette. Calculées des années des consommateurs financiers à taxes au chiffre courant, plus par un déflateur de l'indice.
2. Sur la base 1 de l'an de la page 0 à droite.

Graphique 1.4
Dépense par élève des commissions scolaires, secteur des jeunes, Québec, Ontario et États-Unis (en dollars courants)

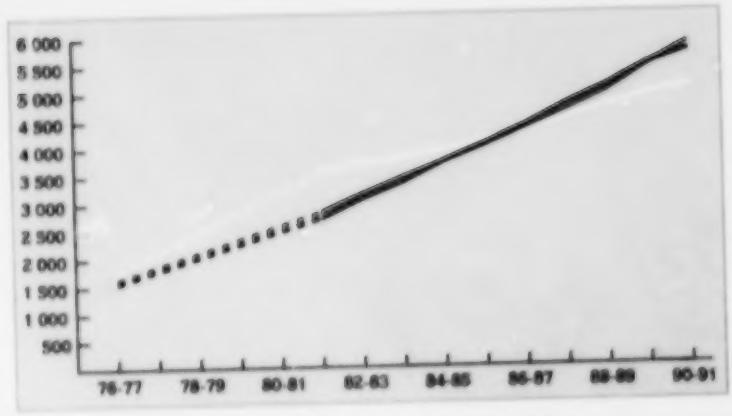

1.5 Rapport élèves-enseignant dans les commissions scolaires Secteur des jeunes

En 1990-1991, il y avait en moyenne 16,4 élèves pour un enseignant dans les commissions scolaires du Québec, alors qu'en Ontario et aux États-Unis le nombre moyen d'élèves par enseignant était respectivement de 17,7 et de 16,6.

Les années 70 ont été marquées par une très forte baisse de l'effectif scolaire, baisse qui n'a pas été suivie par une réduction proportionnelle du nombre d'enseignants et d'enseignantes, ce qui a entraîné une diminution du nombre moyen d'élèves par enseignant dans chacun des territoires considérés. Cette diminution a été particulièrement forte au Québec au cours de la première moitié de cette décennie et elle découle d'un allégement de la tâche du personnel enseignant et de changements dans la composition de l'effectif scolaire. L'allégement de la tâche a été obtenu dans le cadre du processus de négociation collective centralisé, lequel a certainement avantagé le personnel enseignant québécois. En Ontario et aux États-Unis, les négociations entre les syndicats d'enseignants et d'enseignantes et les employeurs se font localement, au niveau de chaque commission scolaire, et une forte proportion des conventions collectives ne prévoyait rien sur la tâche du personnel enseignant au cours de la période considérée.

Cependant, un important revirement s'est produit au début des années 80. Dans le contexte des mesures de rationalisation budgétaire qui a eu cours au Québec pendant nos années, la tâche du personnel enseignant a été augmentée et le nombre moyen d'élèves par enseignant s'est légèrement accru entre 1981 et 1990, il est passé de 16,2 à 16,4. Pendant ce temps, le rapport élèves-enseignant continuait de diminuer en Ontario et aux États-Unis, pour se situer respectivement à 17,7 et 16,6 en 1990-1991. Bien que l'écart demeure significatif avec l'Ontario (1,3), au Québec, le nombre moyen d'élèves par enseignant est maintenant très proche de la moyenne américaine.

Si l'on situe le Québec par rapport à l'ensemble des États américains en 1990-1991, on compte 24 États dont le nombre d'élèves par enseignant est plus élevé qu'au Québec et 27 dont le nombre est inférieur. En comparaison, seulement 10 États américains ont un nombre moyen d'élèves par enseignant plus élevé qu'en Ontario.

Tableau 1.5

Rapport élèves-enseignant[1] dans les commissions scolaires, secteur des jeunes, Québec, Ontario et États-Unis

	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991
Québec	17,1	16,2	16,8	16,5	16,4
Ontario[2]	21,8	20,7	19,6	17,9	17,7
États-Unis	19,8	18,5	17,3	16,7	16,6

n : estimation.

1. L'effectif scolaire et le nombre de postes d'enseignant qui ont servi au calcul du rapport élèves-enseignant ont été établis selon l'approche temps plein.

2. Afin d'harmoniser les concepts de *personnel d'enseignement* de l'Ontario et de *personnel enseignant* du Québec, nous avons dû procéder à certains ajustements des données relatives à l'Ontario, notamment en ce qui concerne les directeurs et les directeurs adjoints n'ayant pas d'attributions.

Graphique 1.5

Rapport élèves-enseignant dans les commissions scolaires, secteur des jeunes, Québec, Ontario et États-Unis

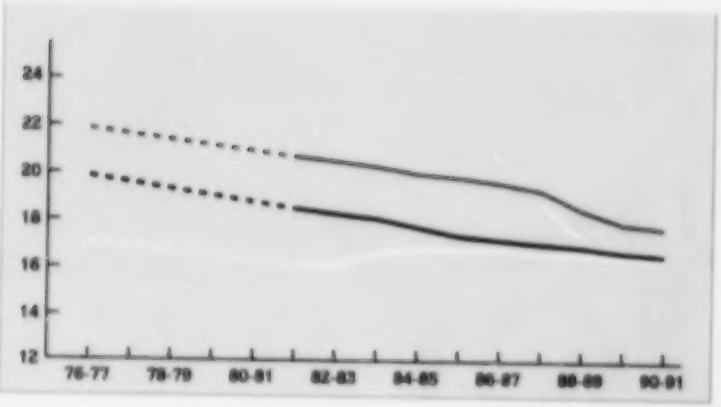

1.6 Rapport élèves-éducateur dans les commissions scolaires

Secteur des jeunes

La fiche précédente met en relation les élèves et le personnel enseignant des commissions scolaires du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. La présente fiche compare le nombre moyen d'élèves par éducateur (personnel enseignant et non enseignant) des commissions scolaires du Québec et de l'Ontario[1]. Les éducateurs et éducatrices considérés ici comprennent, en plus du personnel enseignant présent en classe, le personnel de direction des écoles, ainsi que du personnel professionnel non enseignant[2].

En 1990-1991, le nombre moyen d'élèves par éducateur est moins élevé au Québec (14,9) qu'en Ontario (15,6), soit un écart de 0,7. En 1981-1982, cet écart était de 3,3 et il a constamment diminué depuis.

Dans le cas des éducatrices et des éducateurs non enseignants considérés isolément, le nombre moyen d'élèves par éducateur est plus élevé au Québec (166) qu'en Ontario (126) en 1990-1991, soit un écart de 32 p. 100. Cet écart, qui était de 14 p. 100 en 1981-1982, a constamment augmenté au cours des années 80. Le nombre moyen d'élèves par éducateur non enseignant est demeuré à peu près le même au Québec entre 1981 et 1990 (un peu plus de 160), alors qu'il diminuait sensiblement en Ontario, passant de 143 à 126.

Le fait qu'il y a davantage d'élèves par éducateur non enseignant au Québec qu'en Ontario compense partiellement le nombre moins élevé d'élèves par enseignant au Québec. En 1990-1991, la différence dans le nombre moyen d'élèves par enseignant au Québec (16,4) et en Ontario (17,7) était de 1,3.

[illegible]

[illegible]

Tableau 1.6
Rapport élèves-éducateur et rapport élèves-éducateur non enseignant[1] dans les commissions scolaires, secteur des jeunes, Québec et Ontario

	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991
Rapport élèves-éducateur					
Québec	15,7	14,8	15,3	15,0	14,9
Ontario	19,1	18,1	17,2	15,7	15,6
Rapport élèves-éducateur non enseignant					
Québec	179,9	162,5	161,4	162,8	165,8
Ontario	152,9	143,3	137,6	128,6	126,2

.. : information(s)

1. Effectif scolaire et le nombre d'éducateurs et d'éducatrices qui n'ont aucun rôle d'enseignement mais qui sont rémunérés par l'organisme scolaire.

Graphique 1.6
Rapport élèves-éducateur dans les commissions scolaires, secteur des jeunes, Québec et Ontario

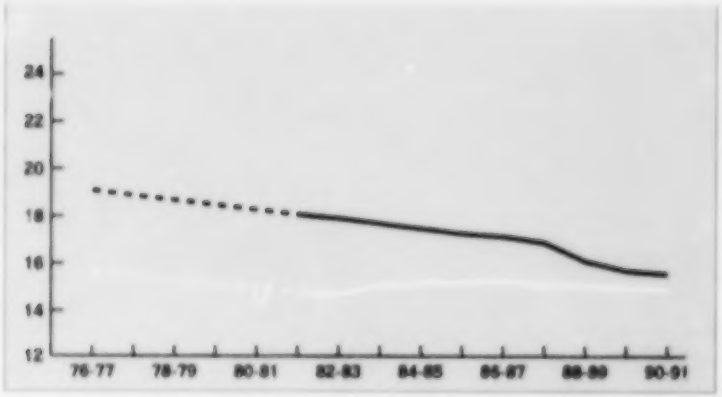

1.7 Salaire moyen du personnel enseignant des commissions scolaires Secteur des jeunes

En 1990-1991, le salaire moyen des enseignants et des enseignantes des commissions scolaires du Québec était de 41 863 $, alors que leurs collègues ontariens et américains recevaient en moyenne 48 296 $ et 40 775 $ respectivement.

Entre 1976 et 1981, le personnel enseignant québécois a obtenu des augmentations salariales plus importantes (81 p. 100) que ce qui a été obtenu par le personnel enseignant de l'Ontario (66 p. 100) et des États-Unis (44 p. 100). Les différences dans les politiques salariales sont à l'origine de ces écarts importants dans l'évolution des salaires[1]. En 1981-1982, le salaire moyen du personnel enseignant québécois était légèrement plus élevé que celui du personnel enseignant ontarien (28 983 $ contre 28 672 $) et supérieur de 35 p. 100 à celui du personnel enseignant américain (21 394 $).

Entre 1981 et 1990, la tendance s'est cependant renversée au Québec. Dans le cadre d'un resserrement budgétaire généralisé, on a procédé au Québec à la récupération d'une partie des augmentations de salaire accordées précédemment et on a établi des politiques d'indexation salariale moins avantageuses. Pendant ce temps, les conditions salariales du personnel enseignant ontarien et américain s'amélioraient de sorte qu'en 1990-1991 les enseignantes et enseignants québécois gagnaient en moyenne 13 p. 100 de moins que leurs homologues ontariens[2] et 3 p. 100 de plus que leurs homologues américains.

En 1990-1991, le personnel enseignant de 13 États américains[3] recevait un salaire moyen plus élevé qu'au Québec, et le personnel enseignant de 38 autres, une rémunération plus faible. D'autre part, le personnel enseignant de seulement 5 États[3] avait un salaire moyen plus élevé qu'en Ontario.

[1] Bien que l'inflation soit à l'origine de la forte hausse des salaires dans chaque région, elle ne peut expliquer l'accroissement plus important du salaire moyen du personnel enseignant québécois, puisque l'augmentation des prix a été sensiblement la même au Québec et en Ontario entre 1976 et 1981. Et puisque les écoles américaines ont été ajustées à l'aide d'un indice de parité du pouvoir d'achat qui tient compte de la variation relative de prix entre les régions (voir la deuxième note au bas du tableau 1.7).

[2] Au cours des dernières années, l'inflation a été un peu plus élevée en Ontario qu'au Québec, et cela explique en partie la plus forte augmentation du salaire moyen du personnel enseignant ontarien.

[3] Y compris le District of Columbia.

Tableau 1.7
Salaire moyen du personnel enseignant des commissions scolaires, secteur des jeunes, Québec, Ontario et États-Unis (en dollars courants)

	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991[1]
Québec	16 046	28 083	34 680	39 768	41 863
Ontario[2]	17 229	28 672	40 256	46 172	48 256
États-Unis[3]	14 876	21 364	32 917	38 944	40 775

[1] Information

[2] Afin d'harmoniser les concepts de **personnel d'enseignement** (Ontario) et de **personnel enseignant** (Québec), nous avons dû procéder à certains ajustements des données concernant le cadre des directeurs et des directrices adjoints. Il s'agit d'estimations.

[3] Le salaire moyen du personnel enseignant américain a été établi à partir de données de la **National Education Association**, auxquelles on a appliqué un index de parité de pouvoir d'achat. Cet index indique le taux auquel la monnaie américaine doit être convertie en dollars canadiens pour que le pouvoir d'achacter un ensemble de biens et services soit équivalent dans les deux pays.

Graphique 1.7
Salaire moyen du personnel enseignant des commissions scolaires secteur des jeunes, Québec, Ontario et États-Unis (en dollars courants)

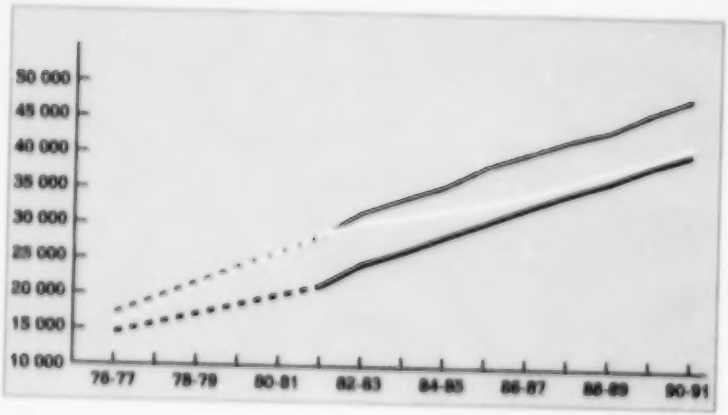

1. L'effort financier consenti à l'enseignement primaire et secondaire

1.3 Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires : secteur des adultes

En 1990-1991, on estime que 390 millions de dollars ont été consacrés au secteur de l'éducation des adultes, soit près de trois fois le total consacré au même secteur en 1981-1982. Cette importante augmentation s'explique notamment par les mesures gouvernementales de rattrapage scolaire et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes. Il faut aussi rappeler que depuis 1985-1986, le financement pour les adultes désireux d'obtenir un diplôme d'études secondaires se fait à même une enveloppe ouverte, c'est-à-dire une enveloppe qui varie en fonction de la demande exprimée par la clientèle.

Entre 1976 et 1980, les dépenses consacrées au secteur de l'éducation des adultes avaient également augmenté de façon importante mais, en 1981-1982, de fortes compressions budgétaires avaient réduit le niveau d'activité de ce secteur. Les dépenses de fonctionnement en dollars constants[1] ont diminué de 16 p. 100 entre 1980 et 1981.

C'est depuis 1984-1985 que des ressources additionnelles importantes ont été à nouveau injectées dans le secteur des adultes. En 1990-1991, les dépenses en dollars constants étaient de 104 p. 100 plus élevées que celles de 1981-1982. Les activités de formation professionnelle du secteur de l'éducation des adultes ont connu une croissance particulièrement élevée ces dernières années, en raison surtout des programmes de formation, de perfectionnement et de recyclage de la main-d'oeuvre.

En 1990-1991, les dépenses pour l'éducation des adultes représentaient 6,6 p. 100 de l'ensemble des dépenses de fonctionnement des commissions scolaires, alors que ce pourcentage n'était que de 3,2 en 1981-1982.

1. En plus du ministère de l'Éducation, le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle contribue substantiellement au financement des dépenses consenties au secteur de l'éducation des adultes.

2. Pour exprimer les dépenses en dollars constants, on utilise l'indice de prix des intrants des commissions scolaires, propre au secteur de l'éducation des adultes. Cet indice reflète l'évolution des prix des biens et des services utilisés dans la production de services éducatifs. L'évolution des dépenses en dollars constants s'établit en changeant dans la valeur des ressources réelles consacrées par les commissions scolaires au secteur de l'éducation des adultes.

Tableau 1.8

Dépenses[1] de fonctionnement des commissions scolaires pour l'éducation des adultes, et part relative du secteur de l'éducation des adultes dans l'ensemble des dépenses des commissions scolaires

	1976-1977	1980-1981	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991[r]
Dépenses en dollars courants (en millions de dollars)	79,3	130,8	125,2	250,3	333,2	359,9
Dépenses en dollars constants de 1976-1977 (en millions de dollars)	79,3	91,1	76,8	130,3	151,2	156,4
Dépenses pour l'éducation des adultes par rapport à l'ensemble (en p. 100)	3,4	3,8	3,2	5,6	6,4	6,6

r : estimations provisoires. Ce chiffre a été déterminé des numéros estimés.

1. Les dépenses de fonctionnement pour l'éducation des adultes incluent les immobilisations financées à même les revenus courants, ainsi que les dépenses de transfert.

Pour le niveau 2, au lieu de la page précédente.

Graphique 1.8

Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires pour le secteur de l'éducation des adultes, en dollars courants et en dollars constants de 1976-1977 (en millions de dollars)

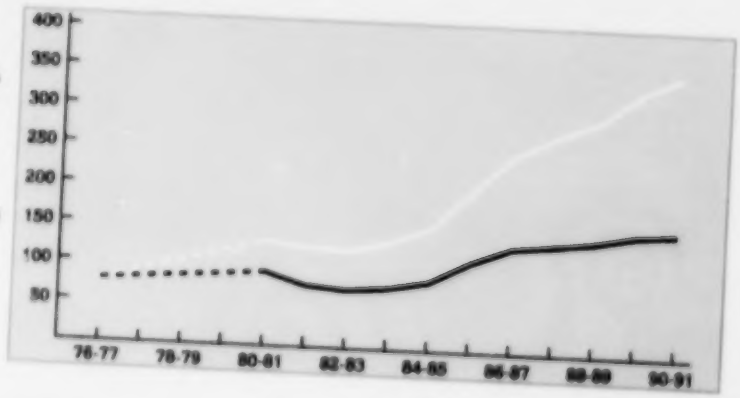

1.9 Dépenses de fonctionnement des établissements privés subventionnés — Secteur des jeunes

En 1990-1991, la dépense de fonctionnement des établissements privés subventionnés était de 432 millions de dollars. Le gouvernement du Québec a assumé 58 p. 100 de cette dépense. Les droits de scolarité ont permis d'en couvrir 25 p. 100 et les ententes de services avec des commissions scolaires, 5 p. 100. Les 12 p. 100 qui restent proviennent surtout de dons de communautés religieuses et de particuliers.

La dépense par élève des écoles privées était de 4 724 $ en 1990-1991, ce qui est de 7 p. 100 moins élevé que pour les commissions scolaires (5 088 $). En 1983-1984, cet écart entre le public et le privé était de 13 p. 100.

Cependant, certaines différences entre les deux réseaux expliquent ces écarts entre les dépenses par élève, et il est nécessaire d'en tenir compte pour interpréter adéquatement les données. Parmi les facteurs qui peuvent justifier une dépense par élève plus élevée dans le secteur public, on peut rappeler que les commissions scolaires offrent relativement plus de services aux élèves du secondaire en formation professionnelle et aux élèves en difficulté que les écoles privées. Par ailleurs, le transport scolaire est également plus généralisé dans le réseau public; cela explique en partie le coût plus élevé pour les commissions scolaires.

Par ailleurs, certains facteurs jouent en sens inverse. Parmi ceux-ci, il faut souligner que l'enseignement primaire est relativement plus important dans le secteur public, ce qui a un effet à la baisse sur la dépense par élève des commissions scolaires.

Si on normalisait les dépenses pour tenir compte de ces différences entre les deux réseaux d'enseignement, l'écart entre la dépense par élève des commissions scolaires et celle des écoles privées serait inférieur à 7 p. 100 en 1990-1991.

Tableau 1.9

Dépenses[1] de fonctionnement des établissements privés subventionnés, secteur des jeunes, selon le type d'enseignement

	1983-1984	1985-1986	1986-1987	1989-1990	1990-1991[r]
Dépenses totales (en millions de dollars)	**259.6**	**304.5**	**327.7**	**403.4**	**431.6**
Éducation préscolaire et primaire	30.4	38.3	42.4	62.4	66.7
Secondaire	214.7	249.4	266.6	314.1	336.1
Difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	14.5	16.8	18.7	26.9	28.8
Part de l'État dans le financement des dépenses (en p. 100)	**64.8**	**60.7**	**60.7**	**58.2**	**58.1**
Dépense par élève (en dollars courants)	**3 391**	**3 783**	**4 006**	**4 440**[r]	**4 724**

r : estimations

[1] Comprend les dépenses reliées aux activités auxiliaires et communautaires.

Sur la base du calcul de la dépense par élève, on utilise, à compter de 1983-1984, le nombre d'élèves reliés revenus à partir des rapports financiers des établissements privés subventionnés. Cette donnée n'était par disponible pour les années antérieures. Ce changement a un effet à la baisse sur le calcul de la dépense par élève.

Graphique 1.9

Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements privés subventionnés, secteur des jeunes, selon le type d'enseignement

(en p. 100)

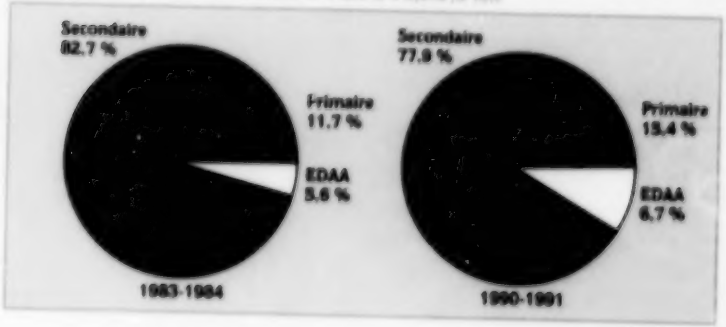

2. Le cheminement scolaire

2.1 L'accessibilité à la 4e et à la 5e secondaire
Secteur des jeunes

Après avoir marqué des progrès importants au début des années 80, l'accessibilité aux plus hautes classes de l'enseignement secondaire[1] a quelque peu régressé au cours des dernières années. La proportion des jeunes qui accèdent à la 4e secondaire est passée de 89 à 84 p. 100 entre 1984 et 1990. L'accès à la 5e secondaire, lequel avait atteint un sommet de 80 p. 100 en 1985-1986, s'établit à 75 p. 100 en 1990-1991.

En grande partie, ce recul s'explique par le resserrement des exigences scolaires au secondaire, notamment par la hausse de la note de passage de 50 à 60 p. 100 à compter de la cohorte des élèves de 1re secondaire de 1982-1983. L'effet de ce changement se fait donc sentir des 1985-1986 pour la 4e secondaire et l'année suivante pour la 5e secondaire.

Il faut noter toutefois que le progrès important de l'éducation des adultes depuis quelques années compense, dans une certaine mesure, la persévérance moindre observée au secteur des jeunes (voir fiche 4.4).

En 1990-1991, la quasi totalité des jeunes accède à la 1re secondaire. Par la suite, 97 p. 100 accèdent à la 2e secondaire et 92 p. 100 à la 3e. Le tout reste relativement stable au cours de la décennie pour ces trois classes.

Les différences selon le sexe commencent à se répercuter sur l'accessibilité à compter de la 2e secondaire, avec un écart de 2 points en faveur des filles. L'écart se creuse ensuite graduellement pour dépasser 11 points en 5e secondaire.

[1] La proportion des jeunes qui accèdent à une classe est mesurée en combinant diverses probabilités selon l'âge. Pour mesurer l'accessibilité à la 4e secondaire en 1990-1991, par exemple, on établit la probabilité pour les jeunes qui fréquentent une année d'étude (ou classe de l'ordre) à 14, 15, 16, 17 et 18 ans en 1989-1990. La combinaison de ces probabilités permet d'établir la probabilité globale mesurant l'accessibilité à la 4e secondaire au sein d'une cohorte qui connaît au cours de sa vie l'ensemble des probabilités établies en 1989-1990 pour les jeunes de 14 à 18 ans.

Tableau 2.1

Proportion des élèves qui accèdent à la 4e et à la 5e secondaire au secteur des jeunes, réseaux public et privé.

(selon le sexe et en p. 100)

	1980-1981	1985-1986	1988-1989	1989-1990	1990-1991
4e secondaire	83.2	84.9	85.7	84.3	83.9
Garçons	80.5	82.2	82.8	80.7	80.4
Filles	86.1	87.9	88.9	88.2	87.6
5e secondaire	72.5	80.4	74.6	74.2	75.2
Garçons	68.3	76.4	69.0	68.9	69.6
Filles	77.0	84.6	80.5	79.8	81.0

e estimation

1 compris les élèves inscrits en formation professionnelle

Graphique 2.1

Proportion des élèves qui accèdent à la 4e et à la 5e secondaire au secteur des jeunes, réseaux public et privé

(en p. 100)

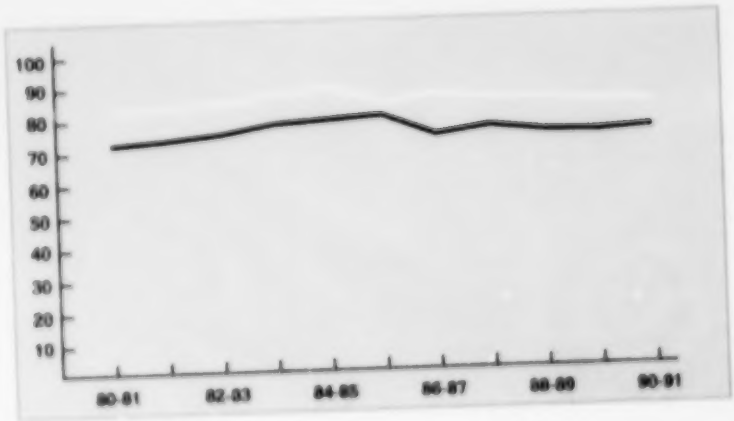

2. Le cheminement scolaire

La proportion des jeunes qui prennent un certain retard au cours de leurs études primaires et secondaires s'établit à environ 50 p. 100 en 1990-1991. La fréquence du retard scolaire demeure relativement élevée depuis que les élèves sont soumis à la note de passage de 60 p. 100 au secondaire. En 1986-1987, au moment où cette mesure a été généralisée à l'ensemble du secondaire, 45 p. 100 des jeunes prenaient un certain retard. Notons toutefois que le concept de retard scolaire utilisé ici est particulièrement large, puisqu'il s'applique à tous les jeunes qui n'ont pas obtenu un premier diplôme du secondaire à l'âge de 17 ans, que ce soit à cause d'un redoublement ou à cause d'un abandon. Dans un contexte où l'abandon des études secondaires est en hausse depuis 1986-1987 (voir fiche 2.3), le retard scolaire au primaire et au secondaire s'en trouve ainsi augmenté.

Dès l'enseignement primaire, 22 p. 100 des jeunes démontrent un certain retard par rapport au cheminement prévu. Cette proportion, qui était en baisse au début des années 80, connaît une certaine stabilité depuis 1986-1987. Le retard scolaire au primaire est mesuré ici par la proportion des jeunes de 12 ans qui n'ont pas encore commencé leurs études secondaires.

Les garçons sont nettement plus sujets au retard scolaire que les filles et ce, dès le début de leur cheminement scolaire. En effet, en 1990-1991, 27 p. 100 des garçons font l'expérience du retard scolaire au primaire, alors que c'est le cas de 17 p. 100 des filles. Les écarts observés entre les sexes s'accroissent continuellement par la suite, pour atteindre 16 points à la fin du secondaire.

Tableau 2.2

Fréquence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire au secteur des jeunes, réseaux public et privé.

(selon le sexe et en p. 100)

	1980-1981	1985-1986	1989-1990	1989-1990	1990-1991
Primaire[1]	25.6	21.5	22.1	22.9	22.1
Garçons	30.4	26.2	26.9	27.7	27.3
Filles	20.6	16.5	16.9	17.8	16.6
Primaire secondaire[2]	52.4	46.2	50.8	50.0	50.1
Garçons	57.7	53.0	58.0	57.6	57.9
Filles	47.0	39.2	43.2	42.1	41.9

[illegible]

Graphique 2.2

Fréquence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire au secteur des jeunes, réseaux public et privé

(en p. 100)

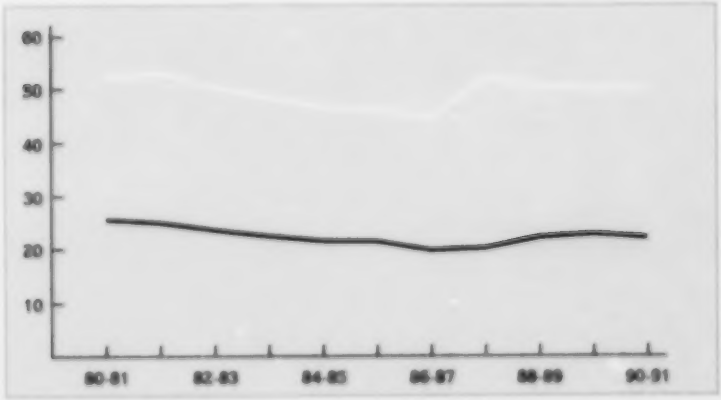

2. Le cheminement scolaire

2.3 Les sorties sans diplôme : secteur des jeunes

La fréquence des sorties sans diplôme[1] du secteur des jeunes seulement s'est maintenue en 1989-1990 au niveau élevé qu'elle avait atteint trois ans plus tôt, plus de 35 p. 100 des élèves n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes. Vers le milieu des années 70, cette proportion fluctuait autour de 48 p. 100, mais elle avait diminué par la suite jusqu'à 27 p. 100 vers le milieu des années 80. L'augmentation récente résulte de plusieurs facteurs, parmi lesquels il faut signaler l'accroissement des exigences du régime pédagogique[2] et la concurrence suscitée par certaines mesures qui ont eu pour effet d'encourager l'expansion du secteur des adultes.

Certains élèves ayant une déficience intellectuelle quitteront l'école secondaire sans diplôme mais avec une scolarisation prolongée jusqu'à 21 ans. En outre, d'autres élèves qui suivent un «cheminement particulier continu» se retrouvent à 16 ans dans les programmes d'insertion sociale et professionnelle. Ils peuvent obtenir de la part de la commission scolaire une attestation de capacité. Toutefois cette sanction, bien qu'elle témoigne d'un niveau de réussite relative, ne dépend pas du Ministère et n'est pas équivalente aux diplômes émis par le ministre de l'Éducation.

Dans ces cas particuliers, la sortie des études ne peut être qualifiée d'abandon à proprement parler. Il en est de même pour ceux et celles qui passent, sans même interrompre leurs études, du secteur des jeunes au secteur des adultes. Les probabilités paraissant au tableau 2.3 sont donc les évaluations les plus pessimistes possible du décrochage scolaire.

L'écart entre les garçons et les filles qui s'était retréci à 7 points de pourcentage en 1980-1981 en faveur des dernières n'a pas cessé de s'élargir malgré la diminution relative des sorties sans diplôme au secteur des jeunes. En 1989-1990, la marge dépasse maintenant 14 points de pourcentage. On peut même déceler, depuis 2 ans, des mouvements opposés de la part des filles et des garçons. Les taux qui caractérisent les sorties sans diplôme chez les filles affichent déjà un retour à la hausse qui avait caractérisé les années 70 et le début des années 80.

[1] Les diplômes considérés pour cette étude sont les suivants : diplôme d'études secondaires (DES), professionnel (DEP), diplôme d'études professionnelles (DEP), diplôme d'études professionnelles (DEP) et attestation de compétence (AC).

[2] Il s'agit surtout de l'abaissement de la limite de passage de 50 p. 100 à 60 p. 100 au secondaire et de l'ajout d'une année de formation générale commune préalable à l'orientation vers l'enseignement professionnel.

Tableau 2.3

Probabilité de quitter sans diplôme le secteur des jeunes,[1] réseaux public et privé.

(selon le sexe en p. 100)

	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1988-1989	1989-1990
Ensemble	47.8	37.5	27.4	35.5	35.3
Garçons	53.1	40.9	32.4	42.0	42.2
Filles	42.4	33.9	22.3	28.7	28.0

[1] Age du jugement de scolarisation (classe à laquelle débute secondaire) moins 4 ans.

Graphique 2.3

Probabilité de quitter sans diplôme le secteur des jeunes, réseaux public et privé.

(selon le sexe et en p. 100)

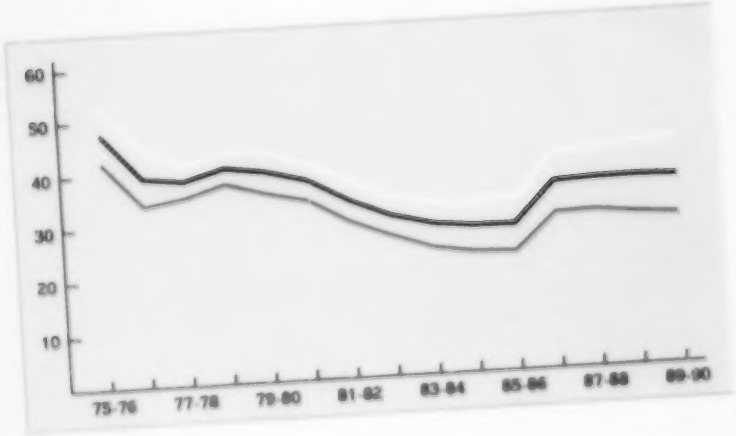

3.1 Les résultats aux épreuves du secondaire selon les milieux scolaires

En juin 1991, le ministère de l'Éducation a fait passer 26 épreuves en vue de la sanction des études dans les classes de 3e, 4e et 5e secondaire. La moyenne des résultats s'établit à 70,5 p. 100. Le taux de réussite a été de 80,4 p. 100.

Alors que les filles ont un net avantage sur les garçons en matière de persévérance scolaire (voir les fiches 2.1, 2.2, 2.3 et 4.3), on observe un léger avantage chez les garçons en ce qui concerne les résultats aux épreuves uniques. Ce sont sans doute les abandons scolaires, plus importants chez les garçons que chez les filles, qui contribuent à cette situation, puisque ce sont généralement les élèves les plus faibles qui abandonnent leurs études.

Les élèves du réseau privé ont obtenu des résultats plus élevés que ceux du réseau public. La moyenne obtenue dans les établissements privés dépasse celle des commissions scolaires de 8,2 points. Le pourcentage de réussite a été de 77,6 p. 100 dans le réseau public, contre 91,2 p. 100 dans le réseau privé. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer les écarts, il faut préciser que les établissements du réseau privé font une sélection des candidats et candidates au moment de l'admission, alors que les commissions scolaires doivent accueillir tous les élèves admissibles à l'enseignement secondaire.

Les résultats des élèves qui étudient en français ont été un peu plus élevés que ceux des élèves qui étudient en anglais.

Tableau 3.1

Résultats aux épreuves uniques du secondaire au secteur des jeunes selon le sexe, le réseau et la langue d'enseignement, juin 1991

	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Garçons	70.7	81.4
Filles	70.3	79.4
Réseau public	68.8	77.6
Réseau privé	77.0	91.2
Langue d'enseignement : français	70.7	80.7
Langue d'enseignement : anglais	69.1	78.0
Ensemble	**70.5**	**80.4**

Graphique 3.1

Moyenne aux épreuves uniques du secondaire au secteur des jeunes selon certaines variables, juin 1991

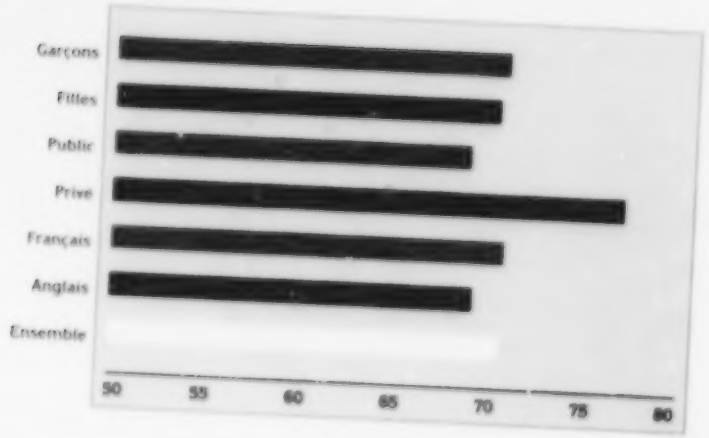

3.2 Les disparités régionales aux épreuves du secondaire : Secteur des jeunes

Cinq régions ont enregistré une moyenne et un taux de réussite supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec aux épreuves uniques de juin 1991[1]. Ce sont les régions de Lanaudière, de Québec, de Chaudière-Appalaches, de Montréal-Centre et de la Montérégie. Les résultats des élèves des régions de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, des Laurentides et de l'Outaouais se situent près de ceux de l'ensemble du Québec. Les derniers rangs sont occupés par le Saguenay – Lac-Saint-Jean, le Nord-du-Québec et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Les disparités entre régions ont augmenté entre 1990 et 1991. L'écart entre la moyenne la plus élevée et la moyenne la plus faible est passé de 3,3 à 4,7 points, tandis que l'écart des pourcentages de réussite est passé de 5,8 à 11,5 points.

Une comparaison des résultats aux épreuves uniques avec les probabilités d'atteindre le diplôme du secondaire (fiche 4.6) laisse supposer l'influence de la persévérance scolaire dans certaines régions. Dans une région où la persévérance est faible, la moyenne des résultats aux épreuves uniques peut être élevée du fait de l'élimination des élèves les plus faibles. C'est peut-être le cas de la région de Lanaudière, qui se classe au 11e rang pour l'accès au diplôme et au premier rang pour les résultats aux épreuves uniques. À l'inverse, la région de Laval qui se classe 6e pour l'accès au diplôme, se retrouve au 12e rang pour les résultats aux épreuves uniques.

[1] Ces résultats sont calculés à partir de la note finale des élèves. La note finale est composée à parts égales du résultat de l'élève à l'épreuve unique du Ministère et de la note de l'école pour l'élève. La modération est une opération qui consiste à ajuster les notes d'une école à celle de l'ensemble. Comme base de comparaison, la performance de chacun a été mesurée à l'épreuve unique.

Tableau 3.2

Résultats aux épreuves uniques du secondaire au secteur des jeunes selon la région administrative scolaire, juin 1991

Région administrative scolaire	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	67,6	74,0
Bas-Saint-Laurent	69,5	77,9
Saguenay – Lac-Saint-Jean	68,4	76,4
Québec	71,7	82,4
Chaudière-Appalaches	71,0	81,9
Mauricie – Bois-Francs	69,7	79,1
Estrie	70,4	80,6
Montérégie	70,7	80,7
Montréal-Centre	70,9	80,5
Laval	69,2	79,2
Lanaudière	72,3	85,5
Laurentides	70,3	81,2
Outaouais	70,0	79,6
Abitibi-Témiscamingue	70,3	80,2
Côte-Nord	68,8	77,6
Nord-du-Québec	67,7	77,2
Ensemble du Québec	**70,5**	**80,4**

Graphique 3.2

Moyenne aux épreuves uniques du secondaire au secteur des jeunes selon la région administrative scolaire, juin 1991

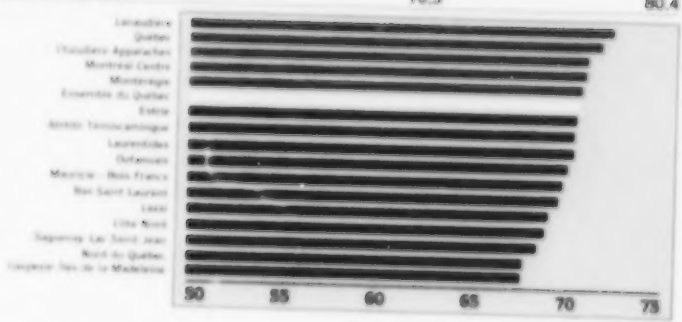

3. L'évaluation des apprentissages

Les 26 épreuves uniques de juin 1991 portaient sur douze matières. Les meilleurs résultats ont été obtenus en anglais, langue seconde, en français, langue seconde et en anglais, langue maternelle. Les résultats en histoire, en chimie de 4e secondaire et en éducation économique ont été un peu plus élevés que ceux de l'ensemble des épreuves uniques. Les résultats les plus faibles ont été remarqués en mathématique de 4e secondaire, en physique et en chimie de 5e secondaire, dans ces trois matières le pourcentage d'échecs dépasse 26 p. 100, contre 20 p. 100 pour l'ensemble des épreuves.

On observe peu d'écart entre la performance des filles et celle des garçons en anglais, langue seconde, en chimie, en mathématique de 5e secondaire et en physique. Les filles ont un avantage sur les garçons en anglais, langue maternelle, en français, langue maternelle, et en français, langue seconde, tandis que les résultats des garçons sont plus élevés que ceux des filles en éducation économique, en géographie, en histoire et en mathématique. Les écarts les plus marqués s'observent en français langue maternelle et en géographie. En français, langue maternelle, le taux de réussite des filles est de 90,5 p. 100 contre 82,2 p. 100 pour les garçons. En géographie, ce sont les garçons qui ont l'avantage avec un taux de réussite de 80,6 p. 100 contre 71,0 p. 100 pour les filles.

Les élèves du réseau privé surclassent ceux du réseau public dans toutes les matières. Cette situation s'explique sans doute, en bonne partie, par le mode de sélection des candidats et des candidates au moment de l'admission.

Enfin, les élèves qui étudient en anglais ont mieux réussi que ceux qui étudient en français la chimie de 5e secondaire. Ceux qui étudient en français ont obtenu des résultats supérieurs en physique, en chimie de 4e secondaire, en éducation économique, en géographie, en histoire et en mathématique de 4e secondaire.

Tableau 3.3
Résultats pour douze groupes d'épreuves uniques du secondaire, au secteur des jeunes, juin 1991

Matière	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Anglais, langue maternelle (5e secondaire)	73,1	96,9
Anglais, langue seconde (5e secondaire)	76,9	88,0
Chimie (4e secondaire)	71,2	82,7
Chimie (5e secondaire)	65,5	82,8
Éducation économique (5e secondaire)	70,9	86,7
Français, langue maternelle (5e secondaire)	69,8	90,9
Français, langue seconde (5e secondaire)	74,6	75,7
Géographie (3e secondaire)	69,8	81,3
Histoire (4e secondaire)	71,7	71,0
Mathématique (4e secondaire)	66,6	76,6
Mathématique (5e secondaire)	68,7	73,9
Physique (4e secondaire)	66,1	80,4
Ensemble des épreuves	**70,5**	

Graphique 3.3
Moyenne pour douze groupes d'épreuves uniques du secondaire, au secteur des jeunes, juin 1991

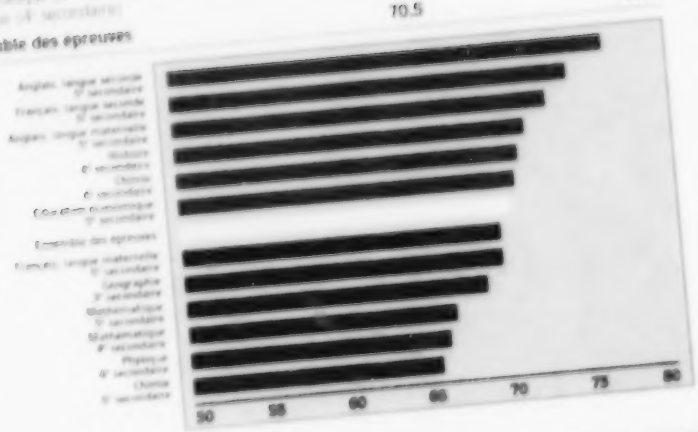

3.4 L'épreuve de français de 5e secondaire : les garçons et les filles

En juin 1991, les élèves ayant subi l'épreuve de français de 5e secondaire ont obtenu une moyenne de 69,8 p. 100. Le taux de réussite a été de 86,7 p. 100[1]. L'épreuve comportait trois volets: une production écrite, un exercice de compréhension de l'écrit et une épreuve d'expression orale. L'expression orale a été le volet le mieux réussi. La note moyenne pour l'expression orale a été de 73,3 p. 100 et le pourcentage de réussite de 93,7 p. 100. Pour ce qui est de la production écrite, la moyenne s'établit à 69,1 p. 100 et le taux de réussite à 74,9 p. 100. En compréhension de l'écrit, la moyenne a été de 67,5 p. 100 et le taux de réussite de 78,1 p. 100.

Alors que, pour l'ensemble des épreuves utilisées en vue de la sanction des études, on observe un léger avantage des garçons sur les filles (voir fiche 3.1), les résultats obtenus par les filles à l'épreuve de français ont été nettement supérieurs à ceux des garçons. La moyenne obtenue par les filles dépasse de 4,8 points celle obtenue par les garçons; l'écart des taux de réussite est de 8,3 points en faveur des filles. L'avantage des filles s'est manifesté dans les trois volets de l'épreuve. La différence la plus importante s'est manifestée en production écrite alors que les filles ont obtenu une moyenne supérieure à celle des garçons de 6,5 points et un taux de réussite plus élevé de 14,1 points.

La moyenne des élèves du réseau privé dépasse de 7,3 points celle des élèves des commissions scolaires. Dans le réseau public, 15,6 p. 100 des élèves ont échoué à l'épreuve, contre 3,7 p. 100 dans le réseau privé. Les notes obtenues par les élèves du réseau privé ont été plus élevées que celles obtenues par les élèves du réseau public pour les trois volets de l'épreuve. Les notes les plus élevées ont été obtenues en expression orale dans les deux réseaux.

Il est difficile d'expliquer l'écart entre les résultats des garçons et ceux des filles. Quant aux différences selon le réseau d'enseignement, elles s'expliquent sans doute en grande partie par des facteurs tels que le mode de sélection des candidats et des candidates, la composition des effectifs et l'origine sociale des élèves.

[1] Les résultats sont calculés à partir de la note finale des élèves. La note finale est composée, à parts égales, du résultat de l'épreuve du Ministère et de la note de l'école (bulletin, projets, travaux effectués par une classe donnée, portfolio, etc.). Les élèves d'une école qui ne participent pas à toutes les composantes de l'épreuve, de même que ceux qui changent d'école à l'intérieur d'une année scolaire, ne sont pas inclus dans le calcul.

Tableau 3.4
Résultats à l'épreuve de français de 5e secondaire au secteur des jeunes selon le sexe et le réseau d'enseignement, juin 1991

	Garçons	Filles	Réseau public	Réseau privé	Ensemble
Production écrite					
Moyenne (en p. 100)	65,6	72,1	67,6	75,5	69,1
Pourcentage de réussite	67,2	81,3	71,5	88,5	74,9
Compréhension de l'écrit					
Moyenne (en p. 100)	66,2	68,6	66,1	73,0	67,5
Pourcentage de réussite	75,2	80,5	74,7	91,7	78,1
Expression orale					
Moyenne (en p. 100)	71,8	74,5	72,2	77,4	73,3
Pourcentage de réussite	92,1	95,0	92,4	98,8	93,7
Ensemble de l'épreuve					
Moyenne (en p. 100)	67,2	72,0	68,4	75,7	69,8
Pourcentage de réussite	82,2	90,5	84,4	96,3	86,7

Graphique 3.4
Moyenne à l'épreuve de français de 5e secondaire au secteur des jeunes selon le sexe et le réseau d'enseignement, juin 1991

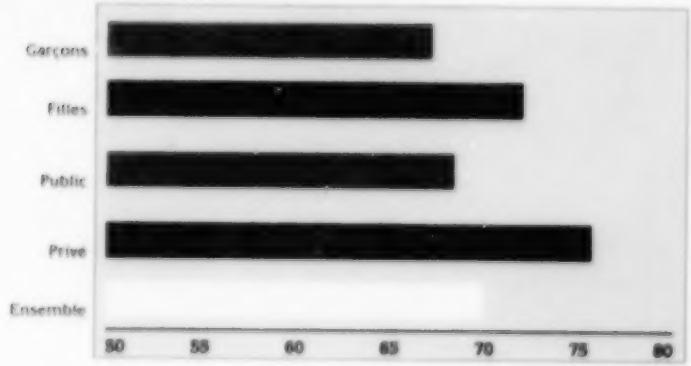

3.5 L'apprentissage des sciences chez les élèves de 9 ans

À l'occasion d'une enquête internationale menée en 1990-1991 par l'**International Assessment of Educational Progress** (IAEP) auprès des élèves de plusieurs pays, les élèves de 9 ans du Québec se sont classés au 7e rang à l'épreuve de sciences. Treize pays et quatre provinces canadiennes participaient à cette partie de l'enquête[1]. La moyenne obtenue par les élèves du Québec a été de 62,8 p. 100.

La moyenne des élèves canadiens s'est également établie à 62,8 p. 100. Parmi les provinces participantes, les élèves de 9 ans du Québec se sont classés au 2e rang, derrière ceux de la Colombie-Britannique (65,9 p. 100) et devant ceux de l'Ontario (62,1 p. 100) et du Nouveau-Brunswick (61,6 p. 100).

L'épreuve que l'on a fait passer comportait des questions portant sur divers domaines de la science. Voici les résultats obtenus par les élèves québécois: la méthodologie scientifique (68,9 p. 100), les sciences de la vie (63,4 p. 100), les sciences de la terre et de l'espace (63,3 p. 100) et la physique (59 p. 100). Par rapport aux autres participants, le Québec s'est classé 4e en méthodologie scientifique, 7e en physique, 9e en sciences de la vie et 11e en sciences de la terre et de l'espace. Le Québec se retrouve d'ailleurs au dernier rang des provinces canadiennes en sciences de la terre et de l'espace; il est cependant au 2e rang dans les trois autres domaines, derrière la Colombie-Britannique.

Au Québec, on ne remarque pas de différence significative entre les résultats globaux des garçons et ceux des filles. On observe une différence significative dans un seul domaine: les garçons ont obtenu de meilleurs résultats que les filles en sciences de la terre et de l'espace. Par ailleurs, les élèves francophones et anglophones n'ont pas obtenu de résultats globaux significativement différents. Cependant, on observe des différences significatives dans deux domaines: les francophones ont obtenu de meilleurs résultats en physique, tandis que les anglophones ont eu de meilleurs résultats en sciences de la terre et de l'espace.

[1] Dans le cas de certains participants, l'enquête ne portait que sur une partie du territoire ou de la population scolaire. Les renseignements pertinents paraissent dans le tableau ci-contre.

Tableau 3.5
Résultats des élèves de 9 ans à l'épreuve de sciences de l'IAEP pour 13 pays et 4 provinces canadiennes. 1990-1991

Participants	Moyenne sur p. 100
Corée	67.6
Italie (Emilie-Romagne)	66.9
Taiwan	66.7
Colombie-Britannique	65.9
États-Unis	64.1
Angleterre	63.3
Québec	**62.8**
Hongrie	62.5
Écosse	62.2
Ontario	62.1
Espagne (excluant la Catalogne)	61.1
Nouveau-Brunswick (anglais)	61.0
Union soviétique (13 républiques)	61.5
Israël	61.2
Slovénie	57.1
France	56.5
Portugal	54.4

Graphique 3.5
Moyenne des élèves de 9 ans à l'épreuve de sciences de l'IAEP pour 13 pays et 4 provinces canadiennes. 1990-1991

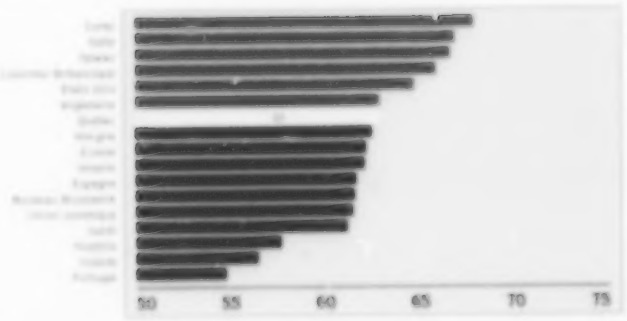

Les élèves québécois de 9 ans se sont classés au 7e rang à l'épreuve de mathématique dans le cadre d'une enquête internationale menée par l'**International Assessment of Educational Progress** (IAEP) en 1990-1991. Treize pays et quatre provinces canadiennes ont participé à cette partie de l'enquête. La moyenne obtenue par les élèves du Québec s'établit à 64,4 p. 100.

La moyenne des participants canadiens a été de 59,9 p. 100. Le Québec s'est classé au premier rang des provinces. Les élèves de la Colombie-Britannique se sont classés au 2e rang, avec une moyenne de 61,3 p. 100, suivis de ceux du Nouveau-Brunswick (58,8 p. 100) et de l'Ontario (56,7 p. 100).

Les questions de l'épreuve portaient sur cinq domaines de la mathématique. Les élèves québécois ont obtenu une moyenne de 76,5 p. 100 en organisation et interprétation des données, 72,1 p. 100 en géométrie, 68,2 p. 100 en mesure, 63,1 p. 100 en fonctions et expressions algébriques et 59,0 p. 100 en nombres et opérations. Ils se sont classés au 2e rang des participants en organisation et interprétation des données et en géométrie, au 4e rang en fonctions et expressions algébriques, au 8e rang en mesure et au 9e rang en nombres et opérations. Le Québec a donné les trois autres provinces canadiennes dans tous les domaines de la mathématique.

Chez les élèves québécois on n'observe pas d'écart significatif entre les résultats globaux des garçons et ceux des filles. Les garçons ont cependant mieux réussi que les filles en mesure et en fonctions et expressions algébriques, tandis que les filles ont mieux réussi que les garçons en organisation et interprétation des données. Les élèves francophones du Québec ont obtenu des résultats globaux supérieurs à ceux des élèves anglophones (64,5 p. 100 contre 62,5 p. 100). Les résultats des élèves francophones ont été supérieurs à ceux des élèves anglophones en géométrie, en organisation et interprétation des données et en fonctions et expressions algébriques; on ne remarque pas de différences significatives dans les deux autres domaines.

Tableau 3.6

Résultats des élèves de 9 ans à l'épreuve de mathématique de l'IAEP pour 13 pays et 4 provinces canadiennes, 1990-1991

Participants	Moyenne (en p. 100)
Corée	74,8
Hongrie	68,2
Taïwan	68,1
Suisse (Suisse romande)	67,8
Pays-Bas (Pays néerlandophone)	65,9
Écosse	65,7
Québec	**64,4**
Israël	64,0
Colombie Britannique	63,9
Espagne (Région de Catalogne)	63,8
Irlande	60,0
Suisse (Suisse romande, anglais)	59,8
Angleterre	59,6
États-Unis	58,4
Ontario	58,2
Slovénie	55,8
Portugal	55,5

Graphique 3.6

Moyenne des élèves de 9 ans à l'épreuve de mathématique de l'IAEP pour 13 pays et 4 provinces canadiennes, 1990-1991

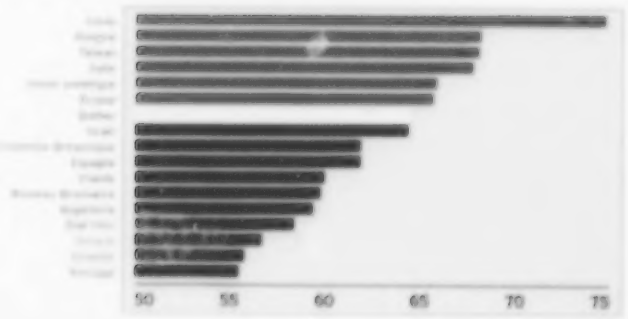

Les élèves de 13 ans du Québec ont obtenu la 8e meilleure performance en sciences à une enquête de l'**International Assessment of Educational Progress** (IAEP, tenue en 1990-1991). Dix-huit pays et neuf provinces canadiennes ont participé à cette épreuve. Les élèves québécois ont obtenu une moyenne de 71,2 p. 100.

Parmi les participants canadiens, il n'y a que l'Alberta (74,1 p. 100) et la Colombie-Britannique (72,4 p. 100) qui ont fait mieux que le Québec. La moyenne pour l'ensemble des provinces canadiennes a été de 68,8 p. 100.

L'épreuve de sciences portait sur quatre domaines. Les résultats des élèves québécois ont été les suivants: ils ont pris le 3e rang en méthodologie scientifique avec une moyenne de 80,2 p. 100, le 8e rang en sciences de la vie avec une moyenne de 72,2 p. 100, le 10e rang en sciences de la terre et de l'espace avec une moyenne de 70,2 p. 100 et le 12e rang en physique avec une moyenne de 66,9 p. 100. Les élèves du Québec se sont classés au 2e rang des provinces canadiennes en sciences de la vie, au 3e rang en méthodologie scientifique et en physique et au 4e rang en sciences de la terre et de l'espace.

L'analyse des résultats des élèves du Québec montre que les garçons ont mieux réussi que les filles (72,9 p. 100 contre 69,2 p. 100). L'avantage des garçons s'est manifesté dans chacun des domaines évalués, à l'exception de la méthodologie scientifique, où on n'observe pas de différence significative entre les deux groupes. Les résultats obtenus par les élèves francophones ont été supérieurs à ceux obtenus par les élèves anglophones (71,4 p. 100 contre 69,2 p. 100). Les différences en faveur des francophones se sont manifestées dans trois domaines: les sciences de la vie, la physique et les sciences de la terre et de l'espace.

Tableau 3.7

Résultats des élèves de 13 ans à l'épreuve de sciences de l'IAEP pour 18 pays et 9 provinces canadiennes, 1990-1991

Participants	Moyenne sur p. 500	Participants	Moyenne sur p. 500
Corée	73.5	France	68.6
Canada	72.0	Manitoba	68.4
Alberta	71.7	Écosse	67.9
Suisse (14 cantons)	71.7	Espagne (excluant la Catalogne)	67.5
Hongrie	71.4	Ohio (20 provinces et pays)	67.2
Colombie-Britannique	70.4	États-Unis	67.0
Suède (excluant 3 municipalités)	70.2	Ontario	66.7
Québec	**71.2**	Terre-Neuve	66.1
Irlande	70.0	Nouveau-Brunswick	65.4
Nouvelle-Zélande	69.9	Irlande	63.3
Pays-Unis (Nouvelle)	69.9	Portugal	62.9
Israël	69.7	Jordanie	56.6
Nouvelle-Écosse	68.7	Îles (2 pays)	53.9
Angleterre	68.7		

Graphique 3.7

Moyenne des élèves de 13 ans à l'épreuve de sciences de l'IAEP pour le Canada et 9 provinces, 1990-1991

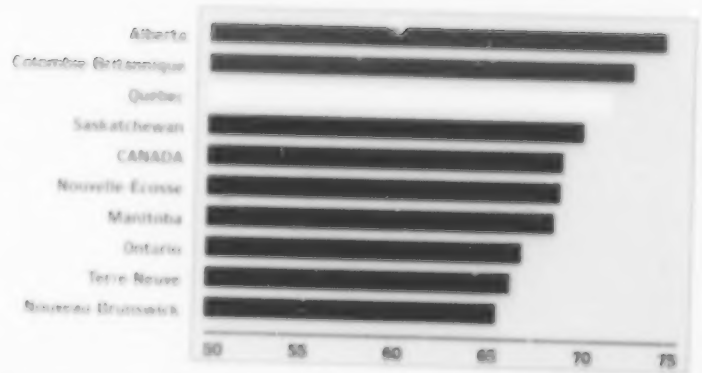

En 1990-1991, le Québec a pris le 6e rang en mathématique parmi les 19 pays et les 9 provinces canadiennes qui ont participé à l'enquête de l'**International Assessment of Educational Progress** auprès des élèves de 13 ans. Les élèves québécois ont obtenu une moyenne de 496,4 p. 100.

Le Québec s'est ainsi classé au premier rang des provinces et tout au-dessus de la moyenne canadienne qui s'est établie à 482,0 p. 100.

Dans les cinq domaines de la mathématique couverts par l'épreuve, les élèves québécois ont obtenu une moyenne de 80,0 p. 100 et le 4e rang en organisation et interprétation des données, 77,4 p. 100 et le 3e rang en géométrie, 71,3 p. 100 et le 5e rang en nombres et opérations, 58,5 p. 100 et le 9e rang en fonctions et expressions algébriques, et 56,3 p. 100 et le 7e rang en mesures. Le Québec se retrouve au premier rang des provinces canadiennes dans tous les domaines, exception faite des fonctions et expressions algébriques où il se classe 2e derrière la Colombie-Britannique.

Au Québec, les garçons ont obtenu de meilleurs résultats que les filles (69,4 p. 100 contre 67,4 p. 100). Les garçons ont mieux réussi que les filles dans trois domaines, en nombres et opérations, en mesures et organisation et en interprétation des données. Il n'y a pas eu d'écart significatif dans les deux autres domaines. Les résultats des élèves francophones du Québec ont été supérieurs à ceux des élèves anglophones (68,2 p. 100 contre 65,7 p. 100). Les francophones ont dominé dans quatre des domaines de la mathématique tandis qu'on n'observe pas de différences entre les deux groupes en fonctions et expressions algébriques.

Tableau 3.8
Résultats des élèves de 13 ans à l'épreuve de mathématique de l'IAEP pour 19 pays et 9 provinces canadiennes, 1990-1991

Participants	Moyenne sur p. 100	Participants	Moyenne sur p. 100
Chine (20 provinces et villes)	80.2	Angleterre	60.8
Corée	73.4	Irlande	60.5
Taiwan	72.7	Nouvelle-Écosse	59.7
Suisse (14 cantons)	70.8	Terre-Neuve	58.9
Ecosse (13 régions)	70.3	Nouveau-Brunswick	58.7
Québec	68.4	Manitoba	58.5
Hongrie	68.4	Ontario	58.1
Colombie-Britannique	66.2	Slovénie	57.1
France	64.5	Espagne (exclusif le Catalogne)	55.4
Nord (Ecosse, Portugal)	64.5	États-Unis	55.3
Alberta	64.0	Portugal	38.3
Israël	63.5	Jordanie	35.4
Saskatchewan	62.2	Brésil (2 villes)	34.4
Canada	61.8	Mozambique (2 villes)	28.3

Graphique 3.8
Moyenne des élèves de 13 ans à l'épreuve de mathématique de l'IAEP pour le Canada et 9 provinces, 1990-1991

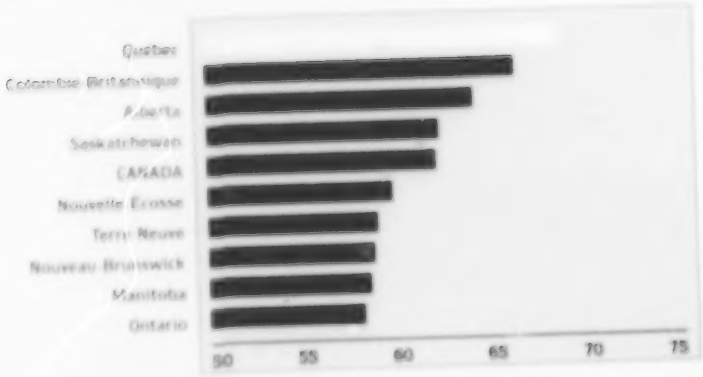

Huit pays et huit provinces canadiennes ont participé en 1990-1991 à une enquête de **International Assessment of Educational Progress** (IAEP) sur l'apprentissage de la géographie chez les élèves de 13 ans. Le Québec s'est classé au 5e rang des 16 participants, avec une moyenne de 64,0 p. 100.

Au Canada, seuls les élèves de la Colombie-Britannique (moyenne de 67,3 p. 100) et ceux de l'Alberta (moyenne de 64,9 p. 100) ont obtenu de meilleurs résultats généraux que ceux du Québec. La moyenne canadienne s'est établie à 63 p. 100.

Les questions de l'épreuve de géographie touchaient trois domaines. Les élèves québécois ont pris le 3e rang de l'ensemble des participants dans le domaine de la maîtrise des instruments d'analyse de la géographie avec une moyenne de 71,8 p. 100, le 6e rang en géographie physique (61,4 p. 100) et le 7e rang en géographie humaine (58,4 p. 100). Le Québec a donné les autres provinces canadiennes dans le premier domaine et s'est classé au 3e rang dans les deux autres, derrière la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Chez les élèves du Québec, les garçons ont mieux réussi que les filles (66,6 p. 100 contre 61,3 p. 100), les garçons ont eu l'avantage dans les trois domaines de la géographie. Les élèves anglophones ont obtenu une moyenne globale plus élevée que les francophones (66,6 p. 100 contre 63,7 p. 100). Ils ont surclassé les élèves francophones en géographie physique et en géographie humaine. On n'a pas observé d'écart significatif en matière des instruments d'analyse de la géographie.

Tableau 3.9
Résultats des élèves de 13 ans à l'épreuve de géographie de l'IAEP pour 8 pays et 8 provinces canadiennes, 1990-1991

Participants	Moyenne en p. 100
Québec	64.0

Graphique 3.9
Moyenne des élèves de 13 ans à l'épreuve de géographie de l'IAEP pour 8 pays et 8 provinces canadiennes, 1990-1991

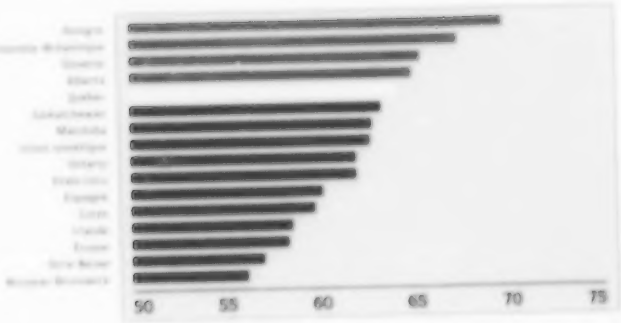

4. Les diplômés et les diplômées du secondaire

Le nombre de diplômes et de diplômées du secondaire au secteur des jeunes a connu en 1989-1990 un sixième recul après sept années consécutives de baisse. La baisse de l'ordre de 30 p. 100 depuis 1982-1983 se situe dans un contexte de décroissance des effectifs scolaires au Québec. D'autres facteurs explicatifs entrent également en jeu, tels que l'augmentation des sorties sans diplôme des études secondaires, particulièrement depuis 1986-1987 (voir fiche 2.3) et, plus récemment, le déplacement d'une partie de l'effectif scolaire vers l'éducation des adultes (voir fiche 4.2).

Alors qu'au début des années 80, plus de 68 p. 100 des diplômes et des diplômées étaient inscrits à la formation générale, cette proportion grimpe à près de 88 p. 100 en 1989-1990. Cette croissance s'est faite aux dépens de la formation professionnelle. En effet, après un engouement croissant entre 1975 et 1982 pour ce type de formation, le nombre de diplômes et de diplômées en formation professionnelle a connu une baisse d'environ 34 p. 100, comme actuellement 11 p. 100 en formation générale.

Au secteur des jeunes, les commissions scolaires produisent 85 p. 100 de l'ensemble des diplômes et des diplômées, alors que les établissements privés et les établissements publics hors réseau ont considérablement accru leur part, qui est passée de 14,4 à 15,0 p. 100 entre 1975 et 1989. Pour la même période, la part ajoutée aux diplômes du secteur des jeunes (aux fiche 4.2), la part du secteur privé passe de 13,6 à 15,4 p. 100.

Tableau 4.1
Diplômés et diplômées du secondaire au secteur des jeunes, selon le réseau et le type de formation

Réseau Type de formation	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1989-1990	1990-1991
Commissions scolaires	63 047	74 525	66 097	49 605	50 028
Générale	47 347	59 188	49 935	41 728	42 807
Professionnelle	15 700	15 337	16 162	7 877	7 221
Établissements privés	10 604	13 613	12 581	11 642	11 503
Générale	8 828	11 851	10 943	11 145	11 135
Professionnelle	1 776	1 762	1 638	497	368
Total	73 651	88 138	78 678	61 247	61 531
Générale	56 175	71 039	60 878	52 873	53 942
Professionnelle	17 476	17 099	17 800	8 374	7 589

Graphique 4.1
Diplômés et diplômées du secondaire au secteur des jeunes, selon le type de formation

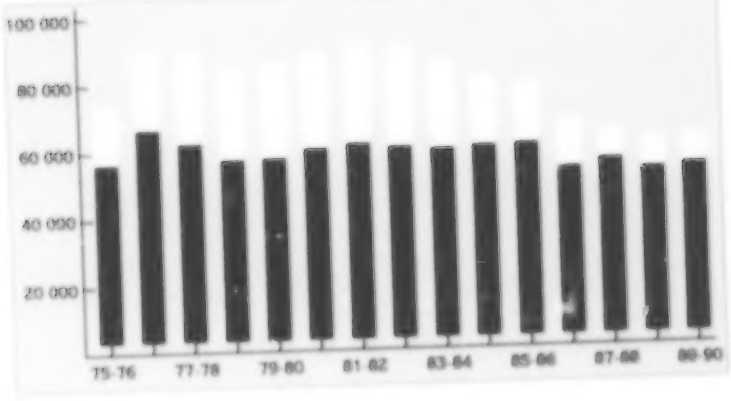

4. Les diplômés et les diplômées du secondaire

En 1989-1990, plus de 15 200 Québécois et Québécoises ont obtenu un diplôme d'études secondaires au secteur des adultes (depuis 1982-1983, cela représente le double du nombre de personnes ainsi touchées annuellement). Pendant cette période, la seule année où le progrès n'est pas arrêté est 1988-1989 pour être suivie des 1989-1990 par une augmentation de plus de 13 p. 100.

Comme on l'a vu dans la fiche 1 et, le financement de l'éducation des adultes a été amélioré par l'introduction d'une enveloppe budgétaire ouverte depuis 1985-1986. Ainsi, on a ainsi pu mettre en place plusieurs mesures visant, entre autres, la récupération scolaire des élèves qui ont abandonné l'école sans diplôme au secteur des jeunes.

L'éducation des adultes offre des programmes de formation conduisant à deux types d'attestations de scolarité. Sont considérés, d'une part, les diplômés et les diplômées de 5e secondaire en formation générale et, d'autre part, les élèves titulaires d'un diplôme avec mention professionnelle. Ces attestations sanctionnent des programmes complets et s'apparentent donc aux diplômes décernés au secteur des jeunes.

Aujourd'hui, 63 (▶ p. 100) des diplômés et des diplômées au secteur des adultes sont inscrits à la formation générale, comparativement à 67,5 p. 100 en 1985-1986. C'est la formation professionnelle qui connaît la croissance la plus marquée durant cette période, à tel point que son importance relative est passée de 33 à 36 p. 100.

Dans plus de 98 p. 100 des cas, les personnes ayant obtenu leur diplôme au secteur des adultes ont suivi leur programme de formation dans le réseau des commissions scolaires.

Tableau 4.2
Diplômes et diplômées du secondaire au secteur des adultes, selon le réseau et le type de formation

Réseau Type de formation	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1988-1989	1989-1990
Commissions scolaires	4 776	8 788	9 602	13 117	14 942
Générale	3 085	5 263	6 788	8 083	9 413
Professionnelle	1 691	3 525	2 905	5 034	5 529
Établissements privés	85	142	391	304	289
Générale	57	11	21	17	16
Professionnelle	28	131	370	287	273
Total	4 861	8 930	10 084	13 421	15 231
Générale	3 142	5 274	6 809	8 100	9 429
Professionnelle	1 719	3 656	3 275	5 321	5 802

Graphique 4.2
Diplômes et diplômées du secondaire au secteur des adultes, réseaux public et privé, selon le type de formation

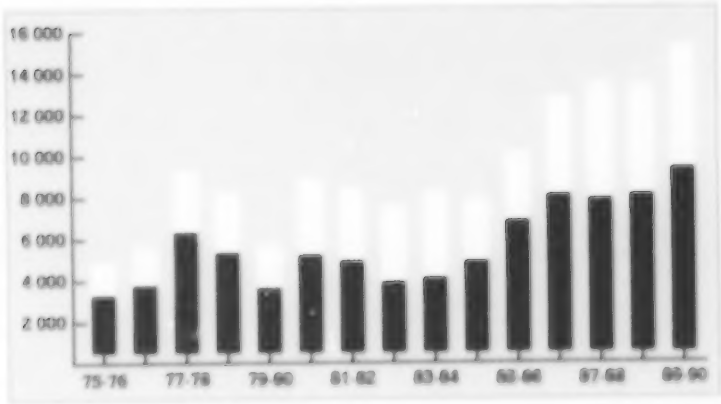

4.1 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires : le retour des jeunes

Après une période de progrès soutenu au terme de laquelle elle avait atteint un sommet de 73 p. 100 en 1985-1986, la probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes a sensiblement diminué au cours des dernières années, pour atteindre 65 p. 100 en 1989-1990. Il s'agit d'un retour à la situation qui existait vers le début de la décennie.

Deux facteurs sont à l'origine de la baisse observée depuis 1986-1987. Le premier est lié au relèvement de la note de passage de 50 à 60 p. 100 pour les élèves inscrits en 5e secondaire en 1986-1987; en effet, on pouvait s'attendre à ce que cet accroissement des exigences rende dorénavant plus difficile l'obtention du diplôme. Le second facteur qui a peut-être contribué à une baisse de l'accessibilité au diplôme d'études secondaires est la réforme de l'enseignement professionnel mise en place depuis 1985-1986; là encore, on a relevé les préalables et enrichi le contenu des programmes en vue d'une formation professionnelle de meilleure qualité.

L'écart entre les deux sexes en matière d'accès au diplôme d'études secondaires tend à s'accentuer depuis le début des années 1980, à tel point que la probabilité d'obtenir un diplôme pour les filles est de 14 points supérieure à celle des garçons.

En 1989-1990, la probabilité d'obtenir un diplôme en formation générale a quelque peu augmenté par rapport à l'année précédente, pour atteindre 61 p. 100, soit à peine moins que le sommet historique de 63,5 p. 100 en 1985-1986. Cette reprise de 1989-1990 s'observe autant pour les filles que pour les garçons; cependant, elle est annulée chez ces derniers par la baisse remarquée au secteur professionnel.

Par ailleurs, 3,6 p. 100 des jeunes obtiennent un diplôme en formation professionnelle, selon les comportements observés en 1989-1990. Il s'agit là d'une poursuite dans le baisse de cette probabilité, en régression depuis maintenant huit ans.

Tableau 4.3
Probabilité d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires[1] au secteur des jeunes, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation
(en p. 100)

Sexe Type de formation	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1988-1989	1989-1990[2]
Garçons	**46.9**	**59.1**	**67.6**	**58.0**	**57.8**
Générale	39.9	44.3	58.6	52.8	54.4
Professionnelle	7.1	14.8	9.0	5.1	3.4
Filles	**57.6**	**66.1**	**77.7**	**71.3**	**72.0**
Générale	46.4	51.1	68.6	66.6	68.2
Professionnelle	11.2	15.0	9.1	4.7	3.9
Ensemble	**52.2**	**62.5**	**72.6**	**64.5**	**64.7**
Générale	43.1	47.6	63.5	59.6	61.1
Professionnelle	9.1	14.9	9.1	4.9	3.6

1. Jeunes présumés.
2. La probabilité est désormais calculée avec l'âge de 17 ans.

Graphique 4.3
Probabilité d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation
(en p. 100)

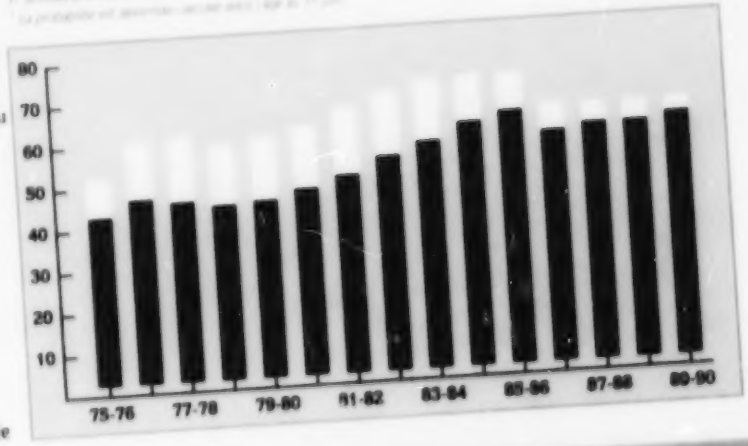

4.4 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires Secteur des adultes

La probabilité d'accéder à un premier diplôme d'études secondaires au secteur des adultes[1] est en croissance continue depuis 1984-1985, atteignant 10 p. 100 en 1989-1990.

Depuis 1985-1986, la probabilité d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires au secteur des adultes est plus forte chez les femmes que chez les hommes, l'écart atteignant presque 4 points au cours des années récentes. De plus, les femmes sont davantage concentrées en formation générale que les hommes, comme c'est d'ailleurs le cas au secteur des jeunes (voir fiche 4.3).

Devant l'ampleur du phénomène de décrochage scolaire chez les élèves du secondaire, dont bon nombre étaient bien souvent sur le point d'obtenir leur diplôme d'études secondaires, le Ministère décidait de mettre sur pied divers programmes permettant le transfert de ces jeunes sans diplôme vers le secteur des adultes. L'amélioration récente des services éducatifs aux adultes a attiré ainsi un certain nombre d'élèves de 16 à 19 ans qui, par le passé, terminaient leurs études au secteur des jeunes. C'est ainsi qu'on compte parmi les diplômés et les diplômées au secteur des adultes une hausse des taux de diplômés et de diplômées chez les 16-19 ans[2]. L'augmentation de l'accessibilité au diplôme d'études secondaires chez les adultes vient donc compenser en partie la baisse observée au secteur des jeunes (voir fiche 4.3).

[1] La probabilité d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires au secteur des adultes est établie en comparant les taux de diplômés et de diplômées adultes par groupe d'âge. Ces taux sont eux-mêmes obtenus en rapportant le nombre de nouveaux diplômés et de nouvelles diplômées à la population du même groupe d'âge. Il faut noter que les nouveaux diplômés et nouvelles diplômées au secteur des adultes peuvent être inscrits soit à temps plein, soit à temps partiel. Si la personne inscrite à l'éducation des adultes avait déjà obtenu un diplôme au secteur des jeunes dans le passé, tout ne la compte pas ici.

[2] De 1983 à 1989, le taux de diplômés et de diplômées chez les 15-19 ans a quintuplé, passant de 0,003 à 0,015, alors que dans les autres groupes d'âge les taux ont tout au plus doublé dans le meilleur des cas.

Tableau 4.4
Probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires[1] au secteur des adultes, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation
(en p. 100)

Sexe Type de formation	1980-1981	1985-1986	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Hommes	**6.2**	**6.3**	**6.6**	**7.0**	**8.0**
Générale	3.7	4.0	3.9	4.3	5.2
Professionnelle	2.5	2.3	2.9	2.7	2.8
Femmes	**7.0**	**7.5**	**11.0**	**10.9**	**11.9**
Générale	4.1	6.2	8.2	8.2	9.5
Professionnelle	2.9	1.3	2.8	2.7	2.4
Ensemble	**6.6**	**6.9**	**8.9**	**9.0**	**10.0**
Générale	3.9	5.1	6.0	6.3	7.4
Professionnelle	2.7	1.8	2.9	2.7	2.6

[1] La probabilité est calculée selon l'âge au 1er juin. La présente publication, contrairement aux précédentes, fait référence uniquement aux premiers diplômes obtenus dans le cas d'une personne inscrite au secteur des adultes. C'est ce qui explique la révision des données à la baisse.

Graphique 4.4
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire au secteur des adultes, réseaux public et privé, selon le type de formation
(en p. 100)

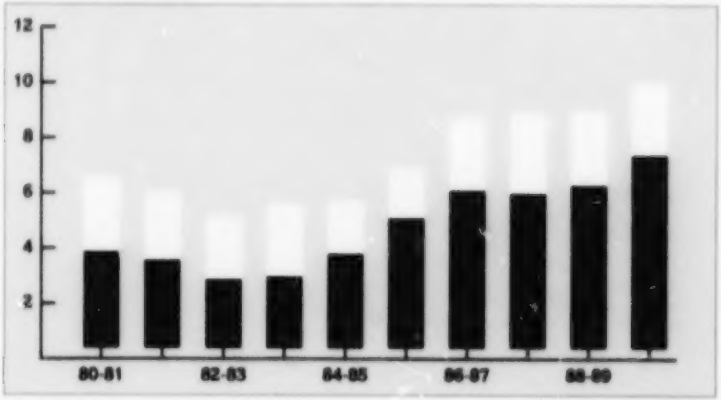

4.5 La persévérance jusqu'au diplôme d'études secondaires : secteurs des jeunes et des adultes

Cette fiche présente l'accès à un premier diplôme d'études secondaires dans l'ensemble de la population[1], que les personnes aient poursuivi leurs études au secteur des jeunes ou au secteur des adultes.

En outre, elle rend compte des résultats atteints par rapport à l'objectif annoncé récemment par le Ministère, c'est-à-dire faire en sorte que d'ici 1996, au moins 80 p. 100 d'une génération obtienne le diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes ou avant l'âge de 20 ans, au secteur des adultes. Pour ce segment de la population, le taux de réussite est actuellement de 66 p. 100.

Dans l'ensemble des âges, en 1989-1990, 74,7 p. 100 de la population accède au diplôme d'études secondaires au Québec. On se trouve ainsi à mi-chemin du sommet de 79,5 p. 100 atteint en 1985-1986, et de la situation qui existait au début des années 1980. Le recul récent est attribuable, en grande partie, à la hausse de la note de passage de 50 à 60 p. 100 qui, tout en assurant un diplôme d'études secondaires de qualité supérieure, rend son accès plus difficile. Cet écueil semble dépassé et l'évolution ascendante de l'accès au diplôme aurait repris son cours si on fie à la dernière année observée.

Au cours des années 80, on constate que la probabilité d'obtenir le diplôme d'études secondaires est plus forte chez les femmes que chez les hommes et que l'écart entre les sexes ne cesse de s'élargir depuis. En effet, alors que la différence en matière d'accès au diplôme d'études secondaires était de près de 7 points en 1983-1984, elle atteint plus de 18 points en 1989-1990.

[1] La probabilité d'accès au premier diplôme du secondaire dans l'ensemble de la population est établie en additionnant la probabilité d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes à celle du secteur des adultes.

Tableau 4.5

Probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires, tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes, avant 20 ans ou à tout âge, selon le sexe, réseaux public et privé

(en p. 100)

Sexe Secteur – âge	1980-1981	1985-1986	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Sexe masculin					
Jeunes et adultes 15-19 ans	59,6	68,2	59,8	59,3	59,2
Jeunes et adultes tout âge	65,3	73,9	65,6	65,0	65,8
Sexe féminin					
Jeunes et adultes 15-19 ans	66,6	78,4	71,9	72,7	73,7
Jeunes et adultes tout âge	73,1	85,3	81,7	82,2	84,0
Ensemble					
Jeunes et adultes 15-19 ans	63,0	73,2	65,6	65,8	66,3
Jeunes et adultes tout âge	69,1	79,5	73,6	73,5	74,7

Graphique 4.5

Probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires, tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes, avant 20 ans ou à tout âge, réseaux public et privé

(en p. 100)

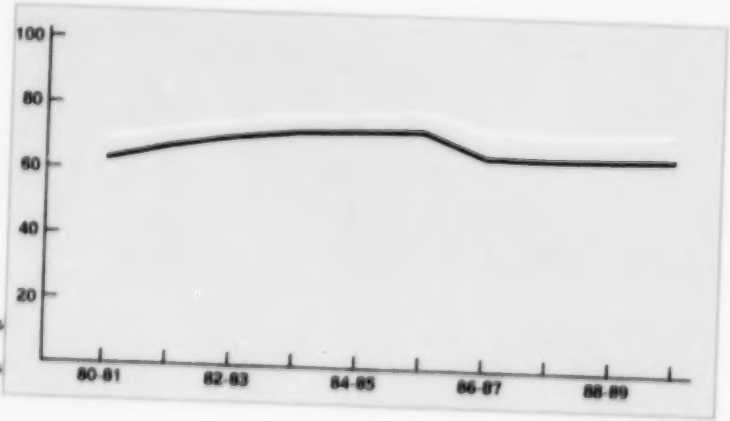

4.6 La persévérance scolaire: disparités régionales
Secteur des jeunes

La quasi-stabilité de la persévérance scolaire jusqu'au diplôme d'études secondaires, constatée dans l'ensemble du Québec depuis 1987-1988 n'est cependant pas le lot de toutes les régions administratives, certaines ayant progressé, d'autres ayant subi des reculs.

En 1989-1990, les régions qui surpassent les autres par une forte persévérance sont à l'instar de l'année précédente, Québec, Montréal-Centre, Chaudière-Appalaches et l'Estrie. Parmi elles, on trouve aussi la Montérégie qui s'est hissée au 4e rang en 1989-1990.

À part les régions de tête, la seule qui enregistre un gain par rapport à 1988-1989 est le Nord-du-Québec bien qu'elle se situe encore au dernier rang. Le Nord-du-Québec constitue toujours un cas à part, puisque peu d'écoles y donnent l'enseignement secondaire dans son entier. Abstraction faite de cette région, on constate une diminution des disparités régionales depuis 1980-1981; l'écart entre les régions affichant la persévérance la plus élevée et la plus faible est passé de 28 à 20 points de pourcentage.

Quelques reculs sont observables dans les régions qui étaient les mieux classées en 1988-1989. Le Bas-Saint-Laurent perd 3,5 points et le Saguenay – Lac-Saint-Jean en perd 6,4.

La comparaison des probabilités d'atteindre le diplôme d'études secondaires avec les résultats aux épreuves uniques (fiche 3.2) montre que l'accès au diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes selon les régions ne va pas nécessairement de pair avec les performances à l'examen officiel. Dans certaines régions, il est possible que la faible persévérance scolaire contribue, en éliminant les candidats et les candidates les plus faibles à donner une meilleure image des élèves aux examens.

Toutefois, d'autres raisons peuvent être invoquées dans le cas de l'Outaouais. La persévérance relativement faible des élèves de cette région pourrait n'être qu'apparente et dépendre de la situation frontalière de celle-ci avec l'Ontario.

Par contre, l'exemple des régions de Québec, de Chaudière-Appalaches et de Montréal-Centre montre qu'il est possible de concilier les objectifs de persévérance scolaire et de performance aux examens, en figurant bien sur les deux tableaux.

Tableau 4.6

Probabilité d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes, réseaux public et privé, selon la région administrative scolaire

(en p. 100)

Région administrative scolaire	1980-1981	1985-1986	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	49,2	60,9	58,9	56,0	55,8
Bas-Saint-Laurent	63,8	74,8	65,6	67,3	63,8
Saguenay – Lac-Saint-Jean	70,8	78,4	66,7	65,6	59,2
Québec	77,1	83,1	74,8	72,4	73,6
Chaudière-Appalaches	64,7	73,6	66,3	66,6	68,5
Mauricie – Bois-Francs	66,8	76,8	69,1	64,5	62,5
Estrie	64,3	77,8	67,4	65,4	66,1
Montérégie	59,8	71,3	64,6	64,5	66,6
Montréal-Centre	62,5	74,2	67,6	69,8	70,2
Laval	71,3	75,1	65,5	65,3	65,3
Lanaudière	51,7	62,6	54,3	57,2	56,3
Laurentides	54,3	63,7	57,2	54,5	54,8
Outaouais	53,7	62,7	50,2	53,9	53,8
Abitibi-Témiscamingue	52,0	66,0	54,5	54,6	54,9
Côte-Nord	52,2	67,9	61,5	57,5	58,5
Nord-du-Québec	36,2	32,1	27,0	31,0	38,3
Ensemble du Québec	**62,5**	**72,6**	**64,6**	**64,5**	**64,7**

Graphique 4.6

Probabilité d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes, réseaux public et privé, selon la région administrative scolaire

(en p. 100)

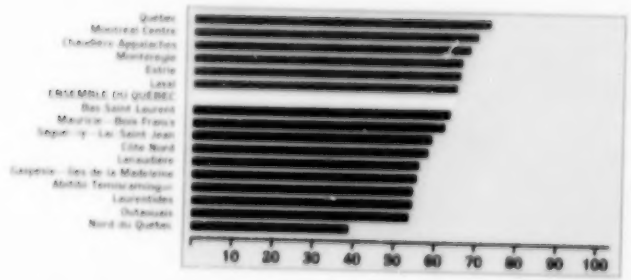

4.7 La poursuite des études au collégial au secteur régulier

Alors que la probabilité d'accéder au collégial au secteur régulier avait connu une croissance continue de près de 20 points entre 1979 et 1986, suivie d'une baisse de 3 points dans la seule année de 1987-1988, elle remonte depuis pour atteindre un nouveau sommet de 61,4 p. 100 en 1990-1991. Cette remontée est entièrement attribuable aux femmes puisque les hommes n'ont pas encore retrouvé le niveau atteint en 1986-1987.

En comparant la probabilité d'accéder à l'enseignement collégial à celle d'obtenir un diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes (voir fiche 4.3), on observe une concordance assez frappante entre l'obtention d'un diplôme en formation générale et l'inscription au collégial. Cette concordance statistique incite à penser qu'une majorité des diplômés et des diplômées du secondaire en formation générale poursuit ses études au collégial, s'y ajoutent un certain nombre de diplômés et de diplômées en formation professionnelle[1]. L'évolution à long terme de l'accessibilité au collégial s'explique donc essentiellement par des tendances qui se dessinent dans l'enseignement secondaire au secteur des jeunes: d'abord augmentation de la persévérance jusqu'au diplôme, concentration vers la formation générale et, plus récemment, recul de l'accessibilité au diplôme à la suite de l'application de normes plus serrées.

Depuis une quinzaine d'années, l'écart ne cesse de croître entre les garçons et les filles, alors qu'il était minime à la fin des années 70, la différence atteint plus de 17 points en faveur des filles en 1990-1991.

La mesure de l'accès au collégial se distingue aussi selon le type de formation. Depuis 1987-1988, on constate une légère augmentation de la probabilité d'accéder au collège en formation générale, celle-ci étant passée de 38,6 à 41,7 p. 100 entre 1987 et 1990. L'accès au collégial en formation professionnelle est toutefois en baisse, passant de 21,8 à 19,7 p. 100 entre 1986 et 1990.

[1] On ne tient compte ici que des élèves inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) au secteur régulier, lesquels on a retranché les élèves étrangers non résidents.

L'enquête CREPUQ menée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science nous apprend qu'un pourcentage non négligeable des élèves admis au collégial sont diplômés du secteur professionnel.

Tableau 4.7

Probabilité d'accéder[1] à l'enseignement collégial, secteur régulier, à temps plein ou à temps partiel, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation

(en p. 100)

Sexe Type de formation	1980-1981	1986-1987	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Hommes	**41.3**	**54.8**	**50.8**	**51.8**	**52.9**
Générale	26.1	36.1	35.7	36.9	36.7
Professionnelle	15.2	18.7	15.2	14.9	16.1
Femmes	**46.8**	**67.7**	**66.4**	**69.0**	**70.2**
Générale	27.1	42.7	43.6	45.9	46.8
Professionnelle	19.7	24.9	22.8	23.1	23.4
Ensemble	**44.0**	**61.2**	**58.5**	**60.3**	**61.4**
Générale	26.6	39.4	39.6	41.4	41.7
Professionnelle	17.4	21.8	18.9	18.9	19.7

[1] L'ensemble, formé différemment jusqu'ici, a été modifié pour tenir compte des changements survenus au niveau des programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC), entre autres par ceux qui sont considérés comme des études étrangères non classées.

Graphique 4.7

Probabilité d'accéder à l'enseignement collégial, secteur régulier, à temps plein ou à temps partiel, réseaux public et privé, selon le sexe

(en p. 100)

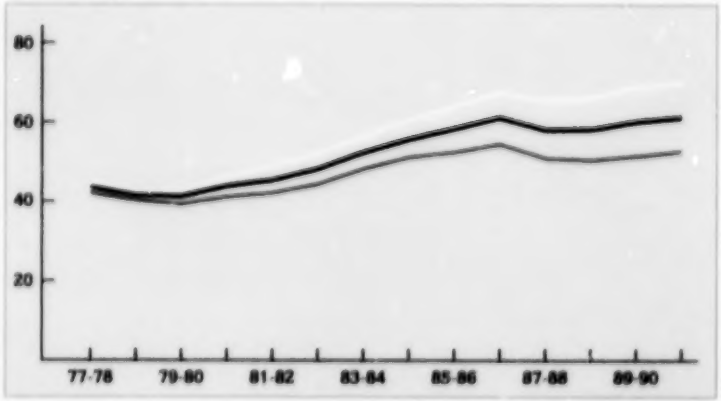

4. Les diplômés et les diplômées du secondaire

4.4 L'intégration au marché du travail
Secteur des jeunes

Les résultats de l'enquête Relance, menée en mars 1991, auprès des titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel de 1989-1990 permet de constater les effets négatifs de la situation économique difficile de 1991 sur l'insertion de ces derniers dans le marché du travail. On constate que les titulaires du Diplôme d'études professionnelles (DEP) ont un taux de chômage de 22,2 p. 100 tandis que les élèves ayant suivi une formation complémentaire dans un domaine spécialisé et qui obtiennent une Attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ont un taux de chômage inférieur de 4,0 points (18,2 p. 100). Par contre, les titulaires du Certificat d'études professionnelles (CEP) qui ont une formation générale plus courte, ont un taux de chômage (29,5 p. 100) nettement plus élevé que les titulaires d'un DEP ou d'une ASP. Quant aux titulaires d'un diplôme de formation générale, leur taux de chômage atteint 30,6 p. 100, une augmentation de 10,3 points en un an.

La situation de l'emploi des titulaires d'un Diplôme d'études professionnelles (DEP) demeure comparable à celle des jeunes de moins de 20 ans dont le taux de chômage était de 21,5 p. 100 en mars 1991. Pour ceux et celles de la formation générale, le taux de chômage est de 9,1 points plus élevé que celui des jeunes de moins de 20 ans tandis que l'écart est de 8 points pour les titulaires d'un Certificat d'études professionnelles (CEP).

Le taux de chômage des élèves qui n'ont pas persévéré jusqu'au diplôme de la formation professionnelle n'est pas disponible cette année. Rappelons, cependant, que leur intégration au marché du travail s'est toujours faite plus difficilement que pour les titulaires d'un diplôme.

Tableau 4.8

Taux de chômage des sortantes et des sortants du secondaire avec ou sans diplôme, selon le type de formation

(en p. 100)

	1979-1983	1984-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Avec diplôme					
Général	19,7	19,0	22,0	20,3	30,6
Professionnel long	19,8	17,4	15,2	—	—
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	—	—	—	16,2	22,2
Certificat d'études professionnelles (CEP)	—	—	—	21,7	29,5
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	—	—	—	14,1	18,2
Sans diplôme					
Général	25,7	19,1	24,0	—	31,7
Professionnel long	25,2	25,1	19,5	—	—

Source : Séance au secondaire

(1) Entre 1983 et 1984 et 1987-1988, le nombre de personnes qui ont répondu ne qui n'avaient pas de diplôme était insuffisant pour que les données soient significatives.

Graphique 4.8

Taux de chômage des titulaires d'un diplôme du secondaire selon le type de formation, 1989-1990

(en p. 100)

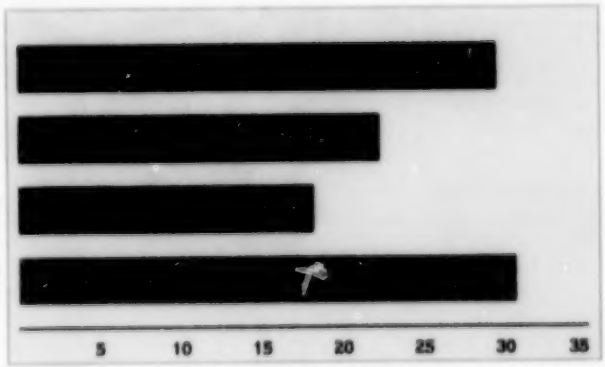

Annexe

Tableau 1 **Effectifs scolaires à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et la langue d'enseignement**

	1972-1973	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991
Éducation préscolaire, 4 ans	—	**4 480**	**5 318**	**6 232**	**6 676**	**6 842**
Français	—	4 354	4 643	5 634	5 971	6 070
Anglais	—	386	467	508	541	547
Langues ensemblement ou inscrit	—	—	208	90	164	225
Éducation préscolaire, 5 ans	**95 636**	**88 099**	**87 626**	**90 543**	**84 609**	**82 862**
Français	81 596	76 862	80 808	83 125	76 731	74 963
Anglais	14 040	11 237	6 860	7 201	7 644	7 544
Langues ensemblement ou inscrit	—	—	298	217	234	355
Primaire	**757 929**	**634 140**	**534 734**	**555 914**	**561 281**	**558 432**
Français	638 898	528 359	471 571	505 214	511 166	508 431
Anglais	119 031	105 781	62 915	50 433	49 769	49 616
Langues ensemblement ou inscrit	—	—	248	267	346	385
Secondaire	**663 021**	**594 778**	**464 008**	**387 829**	**389 219**	**398 082**
Français	557 991	490 945	387 765	334 550	344 246	355 174
Anglais	105 030	103 833	76 240	53 270	44 973	42 908
Langues ensemblement ou inscrit	—	—	3	9	—	—
Total	**1 516 586**	**1 321 857**	**1 091 686**	**1 040 518**	**1 041 785**	**1 046 208**
Français	1 278 485	1 100 620	944 447	928 523	938 114	944 629
Anglais	238 101	221 237	146 482	111 412	102 927	100 615
Langues ensemblement ou inscrit	—	—	757	583	744	965

— Les données ne correspondent pas au début d'année scolaire pour les années 1972-1973, 1976-1977 et 1981-1982.

Tableau 2 ***Prévisions du nombre d'élèves dans les commissions scolaires, secteur des jeunes, selon l'ordre d'enseignement[1]***

	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Éducation préscolaire, 5 ans	81 500	80 600	82 500	86 200	84 500	84 300
Primaire	550 800	542 100	533 000	526 500	532 700	543 700
Secondaire	399 000	406 900	414 000	414 300	421 400	417 100
Total	**1 031 300**	**1 029 600**	**1 029 500**	**1 031 000**	**1 038 600**	**1 045 100**

[1] Effectifs au 30 septembre. Les données historiques proviennent du système d'information sur la clientèle scolaire (SICS) du ministère de l'Éducation. Elles excluent les élèves de la maternelle 4 ans, les adultes et ceux qui ne se classent dans aucune des catégories ci-dessus.

Tableau 3 ***Effectifs scolaires à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes dans les établissements privés[1], selon l'ordre d'enseignement et la langue d'enseignement***

	1972-1973	1976-1977	1981-1982	1986-1987	1989-1990	1990-1991
Éducation préscolaire, 4 ans	—	**1 807**	**1 670**	**53**	**46**	**63**
Français	—	1 415	1 350	20	18	32
Anglais	—	392	320	33	28	31
Éducation préscolaire, 5 ans	**3 461**	**2 144**	**2 270**	**2 813**	**3 166**	**3 146**
Français	2 313	1 638	2 064	2 600	2 959	2 906
Anglais	1 148	506	206	213	207	240
Primaire	**18 722**	**14 472**	**18 007**	**21 280**	**22 921**	**23 452**
Français	12 772	12 084	16 324	19 607	21 200	21 540
Anglais	5 950	2 388	1 683	1 673	1 721	1 912
Secondaire[2]	**56 870**	**68 498**	**65 812**	**73 360**	**73 873**	**74 256**
Français	51 590	62 443	59 411	66 598	67 464	67 746
Anglais	5 280	6 055	6 401	6 762	6 409	6 510
Total	**79 053**	**86 921**	**87 759**	**97 506**	**100 006**	**100 917**
Français	66 675	77 580	79 149	89 825	91 641	92 224
Anglais	12 378	9 341	8 610	8 681	8 365	8 693

[1] Les données de comptage sont des établissements privés ayant obtenu des subventions, à la suite d'une entente, des écoles ayant des contrats de subvention.

[2] Les données de comptage pour les années à temps partiel pour les années 1972-1973, 1976-1977 et 1981-1982

Tableau 4 ***Effectifs scolaires à temps plein et à temps partiel du secteur des adultes dans les réseaux public et privé, selon la langue d'enseignement (cours permettant d'accumuler des unités aux fins de la sanction des études)***

	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-91
Français	144 838	184 942	205 960	183 046	190 233	200 979
Anglais	17 572	19 857	23 303	21 987	22 492	26 659
Total	**162 410**	**204 799**	**229 263**	**205 033**	**212 725**	**227 638**

Tableau 5 **Effectifs en formation professionnelle des secteurs des jeunes et des adultes dans les réseaux public et privé selon la source de financement déclarée[1]**

Source de financement et secteur	Type d'effectif	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Ministère de l'Éducation							
Jeunes	Effectifs au 30 septembre	49 935	40 755	25 829	17 738	14 450	13 058
	Effectifs du 1er juillet au 30 juin						14 000
	ETP en formation professionnelle	32 252	26 690	18 917	14 608	12 196	10 474
Adultes	Effectifs du 1er juillet au 30 juin	n.d.	51 140	80 941	66 154	59 480	61 682
	ETP en formation professionnelle	n.d.	12 146	12 856	16 453	16 182	15 990
Ensemble	Effectifs[2]	n.d.	91 895	106 870	83 892	73 930	75 682
	ETP en formation professionnelle	n.d.	38 845	31 773	31 061	28 377	26 464
Toutes sources de financement							
Jeunes	Effectifs au 30 septembre	53 028	43 747	28 604	19 818	15 078	13 772
	Effectifs du 1er juillet au 30 juin						14 714
	ETP en formation professionnelle	34 521	29 079	21 105	15 621	12 728	11 101
Adultes	Effectifs du 1er juillet au 30 juin	57 785	92 860	124 020	89 905	102 858	103 374
	ETP en formation professionnelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20 594
Ensemble	Effectifs[2]	110 813	136 607	152 624	118 723	122 930	118 088
	ETP en formation professionnelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31 695

n.d. Non disponible

ETP Équivalence temps plein

1. Excluant les personnes inscrites seulement à des programmes non sanctionnés. Les effectifs sont l'équivalence temps plein (ETP), sauf la fréquentation de la section de formation à l'accueil utilisée par entreprises des stages à la formation professionnelle par IRDA. De 1985-1986 à 1989-1990, le calcul des ETP est basé sur les inscriptions en 1990-1991, le calcul des ETP est basé sur les heures de cours dispensées. En 1990-1991, les effectifs inscrits à la FAD au secteur des jeunes et au secteur des adultes sont comptés dans les effectifs du secteur des jeunes.

Données provisoires.

De 1985-1986 à 1989-1990, il s'agit de la somme des effectifs inscrits au 30 septembre et inscrits du 1er juillet au 30 juin. En 1990-1991, il s'agit de la somme des effectifs inscrits en octobre du 1er juillet au 30 juin.

Tableau 6 ***Titulaires d'un diplôme du secondaire des secteurs des jeunes et des adultes dans les réseaux public et privé, selon le type de formation***

	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Secteur des jeunes	**78 678**	**67 166**	**63 712**	**61 247**	**61 531**
Général	60 648	53 115	55 784	52 873	53 942
Professionnel	17 830	14 051	7 928	8 374	7 589
Diplôme d'enseignement professionnel court	2 486	2 731	2 336	1 869	219
Diplôme d'enseignement professionnel long	15 344	11 320	4 780	732	200
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	—	—	661	4 590	5 644
Certificat d'études professionnelles (CEP)	—	—	—	415	483
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	—	—	142	748	1 043
Secteur des adultes	**10 084**	**12 788**	**13 496**	**13 421**	**15 231**
Général	6 809	8 057	7 940	8 100	9 429
Professionnel	3 275	4 731	5 556	5 321	5 802
Études professionnelles (sans DEC)	2 784	3 400	3 849	3 281	1 707
Diplôme d'enseignement professionnel long	491	1 331	1 707	1 541	894
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	—	—	—	160	1 671
Certificat d'études professionnelles (CEP)	—	—	—	339	1 467
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	—	—	—	—	63
Total	**88 762**	**79 954**	**77 208**	**74 668**	**76 762**
Général	67 657	61 172	63 724	60 973	63 371
Professionnel	21 105	18 782	13 484	13 695	13 391
Diplôme d'enseignement professionnel court	2 486	2 731	2 336	1 869	219
Études professionnelles (sans DEC)	2 784	3 400	3 849	3 281	1 707
Diplôme d'enseignement professionnel long	15 835	12 651	6 486	2 273	1 094
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	—	—	661	4 750	7 315
Certificat d'études professionnelles (CEP)	—	—	—	754	1 950
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	—	—	142	748	1 106